BIM MEYRARGUES

Été 2026

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Bulletin d'informations municipales N° 68









www.meyrargues.fr

Retrouvez les festivités de l'été du 21 au 23 août P. 20-21

Postulez avant le 30 octobre pour devenir agent recenseur P. 6

SOMMAIRE

Suivez l'actualité

L'actualité c'est aussi sur meyrargues.fr

Abonnez-vous à la newsletter et recevez-la chaque semaine par email

Flashez ce QRCode ▶

@villedemeyrargues
Suivez l'actualité sur la page officielle Facebook de la mairie

AGENDA
Vous organisez un événement ?
Publiez votre actualité sur l'agenda partagé de la Ville
meyrargues.fr/publier-votre-evenement

CentoAccess (application)
Suivez l'actualité du panneau d'affichage lumineux

Vous ne recevez pas votre BIM dans votre boîte à lettres ? Envoyez-nous un email : bim@meyrargues.fr

Bulletin d'Informations Meyrarguais
BIM N°68 - Été 2026
Parution juillet 2026
Tiré à 2100 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
ISSN : 3099-1447 (imprimé)
ISSN : 3099-5787 (en ligne)

- Directeur de publication :
Fabrice Poussardin
- Comité de rédaction :
service communication, Chloé Arnaud
- Conception :
service communication,
Eric Giannerini,
- Photos :
service communication
Imprimé par l'imprimerie
de Haute-Provence (IDHP)







Édito | ***p.3***

Vie municipale

L'ancienne friche de Coudourousse va être dépolluée | *p.4*
Devenez agents recenseurs : la mairie recrute | *p.6*
Élections : signalez votre changement d'adresse | *p.7*

Qualité de vie

La trêve estivale profite aux travaux dans les écoles | *p.8*
Des opérations de débroussaillement réalisées par l'IE13 | *p.9*
Logement social : mode d'emploi | *p.10-11*
Canicule et fortes chaleurs : les mesures à observer | *p.12*
La concertation sur la modification n°2 du PLUi est prolongée | *p.13*
Incendies : les consignes de prévention à adopter | *p.14*
Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances | *p.15*

Vie locale

Le BIM à la rencontre des écoliers | *p.16*
Les futurs CP ont été diplômés | *p.17*
Les futurs collégiens récompensés pour leur passage en 6e | *p.19*
Les festivités de la Saint-Louis | *p.21*
La Fête des associations le 5 septembre | *p.22*
Leblon Pilates ouvre des nouveaux créneaux | *p.23*
Meyrargues devient ambassadrice du don d'organes | *p.24*
Le village se met aux couleurs d'Octobre rose | *p.24*
Le Jardin Pour 2 Mains entame sa cinquième saison | *p.25*
Retour sur la kermesse des écoles | *p.26*
Les spectacles de fin d'année en images | *p.28-29*
Meyrargues en images | *p.32*

Les adresses utiles | *p.33*
Les tribunes d'expression libre | *p.34-35*
Agenda | ***p.30-31***

édito



« L'été est arrivé et avec lui les fortes chaleurs. La saison a démarré fort, j'insiste donc sur les démarches à suivre notamment pour les personnes les plus vulnérables. Inscrivez-vous auprès du CCAS et soyez vigilants. »

Chères Meyrarguaises, chers Meyrarguais,

L'été est arrivé et avec lui les événements fédérateurs qui rythment les vacances estivales. Ils ont déjà débuté avec la fête de la musique, les marchés nocturnes, le bal de la fête nationale ou encore les soirées "foot", assurées par le bar de La Poste, qui ont permis aux Meyrarguais de se retrouver dans une ambiance conviviale pour suivre la coupe du monde. Ils se poursuivent, en août, avec les trois jours de la Saint-Louis et la fête de la Libération qui se déroulera sur deux jours et donnera l'occasion au village de célébrer cet épisode notoire qui a marqué notre histoire. Je vous invite à venir profiter de ces moments de partage offrant une jolie parenthèse dont nous avons tous grand besoin face au tumulte de nos vies contraintes.

J'adresse aussi mes encouragements au comité, composé d'élus et de citoyens, fédérateur de la Grande braderie de printemps. Cette belle action, organisée au profit de la bonne cause, a connu un succès sans appel et sera reconduite en janvier. Sachez que ce comité a programmé un autre rendez-vous pour la campagne d'Octobre rose, où chacun est invité à participer. Vous trouverez les détails dans votre BIM. Je tenais aussi à vous informer que notre commune est officiellement devenue ambassadrice du don d'organes. Toutes ces actions salutaires affirment la volonté de sensibiliser à des causes louables et je suis certain qu'elles porteront leurs fruits dans la pérennité.

Je le disais l'été est arrivé et avec lui, bien évidemment, les fortes chaleurs. La saison a démarré très fort, j'insiste donc sur les démarches à suivre dans ces circonstances notamment pour les personnes les plus vulnérables. Vous le savez, le CCAS tient à jour un registre de recensement afin de prendre les mesures nécessaires. Inscrivez-vous et n'hésitez pas à lui signaler si vous n'avez pas de nouvelles d'un proche ou d'un voisin. La protection des personnes qui nous entourent passe aussi par ces démarches de solidarité.

L'été donne aussi des envies de liberté. Des parcours jalonnent nos massifs et vous pouvez les découvrir en respectant, bien sûr, les règles d'accès aux massifs en période estivale. Toutefois, je vous invite à observer la plus grande prudence quant aux températures élevées et au risque incendie qui plane pendant cette saison particulièrement sensible. À ce propos, notre réserve communale de sécurité civile poursuit ses missions. Ils sont sur le terrain pour travailler en étroite collaboration avec nos services de secours qui seront à pied d'œuvre pour veiller sur la population et sur nos massifs, malheureusement vulnérables pendant les périodes de fortes chaleurs. Adoptons les bons réflexes, restons particulièrement vigilants et protégeons ensemble nos forêts !

Toujours en termes de sécurité, à l'heure des départs en vacances, je vous rappelle que l'opération tranquillité vacances est une solution pour protéger votre habitation en votre absence. N'hésitez pas à vous inscrire à ce dispositif.

Par ailleurs, la trêve estivale permet également de réaliser des travaux dans nos écoles. Des systèmes de climatisation ont été installés, notamment à l'école maternelle, et des travaux de réhabilitation sont actuellement effectués dans les bâtiments scolaires.

Enfin, vous trouverez dans votre BIM les moments festifs de fin d'année scolaire, dont les écoliers ont pu profiter. Vous découvrirez également les événements qui ont clôturé la saison de nos structures associatives que vous retrouverez le 5 septembre, à l'occasion de la Fête des associations. J'espère vous y voir nombreux.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

L'ancienne friche de Coudourousse va être dépolluée



L'ancienne friche de Coudourousse va connaître une mutation avec, dans un premier temps, la dépollution du site qui va démarrer d'ici le mois de septembre.
Un nouveau propriétaire, la société SAS C Carré, a acquis plusieurs parcelles et bâtiments situés dans cette zone destinée à se développer. La municipalité a travaillé avec ce nouvel acquéreur sur la dépollution du site, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence qui prend en charge l'aménagement des réseaux et voiries de cette future zone d'activité.
Ce nouvel opérateur a fait appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage qui va suivre la dépollution du site et travaille en étroite collaboration avec les services de l'État, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), l'Agence de la transition écologique (ADEME), le ministère de la transition écologique et la préfecture.

Dans un deuxième temps, sur cette zone, certains bâtiments existants seront réhabilités. D'autres, trop vétustes, seront détruits puis reconstruits. L'objectif étant de développer cette zone d'activité économique en complémentarité avec les activités du village.
"La dépollution va permettre de réhabiliter cette ancienne friche et d'offrir la possibilité de créer des activités sportives et commerciales, en cohérence avec le site et dans le respect des directives du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), commente le maire, Fabrice Poussardin. *Nous nous réjouissons de pouvoir sortir de cette difficulté et que cette zone se destine enfin à être exploitée selon sa vocation. Grâce à cette complémentarité entre projets publics et privés, des opérations favorables à l'économie peuvent trouver un juste équilibre au niveau financier et économique. La perspective de la création d'une zone d'activité nous permet d'envisager la génération d'emplois pour les Meyrarguais",* ajoute-t-il.

Un projet de création d'un complexe de padel indoor

La création d'un complexe de padel indoor est prévue dans la zone de Coudourousse, sur une parcelle située sur le chemin des Bouches-du-Rhône (photo ci-contre).
La société Padel Collection, déjà à l'origine de la construction des terrains de padel au Plateau de la Plaine, a programmé l'aménagement d'un équipement qui viendra compléter l'offre sportive de la commune et participera au développement de la future zone d'activité de Coudourousse. Il sera composé de 9 terrains couverts, dont 8 doubles, un simple et un terrain central avec tribunes permettant l'organisation de tournois. Ce complexe disposera d'un espace de convivialité avec buvette, salle de séminaire, possibilité de snacking et espace de détente, afin d'offrir aux joueurs et à leurs accompagnants un véritable lieu de rencontre autour de la pratique du padel. Des cours y seront dispensés et les terrains seront loués pour les pratiquants de tous niveaux. Cet équipement sera isolé phonétiquement, afin de respecter l'environnement et le voisinage, ainsi qu'au niveau thermique pour permettre la pratique de cette discipline toute l'année. Par ailleurs, Padel Collection a mis en service les terrains au Plateau de la Plaine. Une inauguration est prévue en septembre.

→ ***contact@padelcollection.fr - padelcollection.fr*** @padel_collection





Rejoignez le Conseil municipal des jeunes

La municipalité créée un conseil municipal pour les jeunes et faire entendre leurs idées

Vous êtes jeunes ? Vous voulez faire entendre la voix de votre génération ? Participer à la vie de la commune et porter des projets pour les jeunes ? Alors n'hésitez pas et embarquez dans l'aventure du Conseil municipal des jeunes (CMJ) !

Cette nouvelle instance va être créée par la municipalité afin que les jeunes du village aient l'opportunité de participer pleinement à la vie locale, en proposant des projets collectifs touchant aux domaines, du sport, de la jeunesse, de la culture, de la santé, de la scolarité, du civisme, des festivités et de l'environnement durable... comme aux événements locaux.

Les futurs conseillers municipaux, engagés pour deux ans, pourront ainsi s'emparer de divers sujets, découvrir le fonctionnement d'une collectivité et se former à la vie citoyenne. Vous êtes âgés de 9 à 17 ans ? Vous habitez ou êtes scolarisés à Meyrargues ? Partagez vos idées et impliquez-vous pour faire bouger votre village !

"Le CMJ est l'outil idéal pour vivre une belle expérience immersive et constructive pour l'avenir de ton village".

Infos : 04 42 57 50 09 - accueil@meyrargues.fr

scannez-moi

POUR POSTULER

- ÊTRE ÂGÉ DE 9 À 17 ANS
- HABITER MEYRARGUES OU ÊTRE SCOLARISÉ À MEYRARGUES

CANDIDATURE JUSQU'AU 10 NOVEMBRE

- REMPLIR LE FORMULAIRE À TÉLÉCHARGER SUR MEYRARGUES.FR
- PRENDRE CONNAISSANCE DE LA CHARTE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
- ENVOYER LA FICHE D'INSCRIPTION PAR EMAIL OU LA DÉPOSER EN MAIRIE

ENVOI DOSSIER : **jean-michel.moreau@meyrargues.fr**



La mairie recrute des agents recenseurs

La municipalité recrute des agents recenseurs dans le cadre du recensement de la population 2027

Une campagne de recensement de la population pour l'année 2027 sera réalisée du 21 janvier au 20 février 2027.
Dans ce cadre, la commune de Meyrargues, mandatée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) pour réaliser cette enquête, recrute des agents recenseurs qui seront rémunérés.
Pour postuler, il n'est pas nécessaire de disposer d'un niveau d'études particulier. Vous pouvez être étudiants, actifs ou retraités. Il faut toutefois disposer de temps, être organisé, sérieux, volontaire et surtout bien connaître le village.

Une formation sera dispensée aux agents recrutés avant le début des enquêtes.
Pour postuler envoyer un CV et lettre de motivation avant le 30 octobre 2026 auprès du service élections par email : elisabeth.moynier@meyrargues.fr

Infos : 04 42 57 50 09 - accueil@meyrargues.fr

scannez-moi

POUR POSTULER

- ÊTRE ÉTUDIANT, ACTIF OU RETRAITÉ
- DISPOSER DE TEMPS, ÊTRE SÉRIEUX, ORGANISÉ ET CONNAÎTRE LE VILLAGE

CANDIDATURE AVANT LE 30 OCTOBRE

- ENVOYER UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION AUPRÈS DU SERVICE ÉLECTIONS PAR EMAIL
- DÉPOSER UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION EN MAIRIE

ENVOI DOSSIER : **elisabeth.moynier@meyrargues.fr**

Des délégués élus pour les élections sénatoriales

Lors du conseil municipal du 5 juin dernier, les élus ont voté pour la désignation des "grands électeurs", nommés "délégués", qui voteront aux élections sénatoriales prévues pour le 27 septembre. Selon la taille de la commune, le nombre de délégués varie. Pour les communes de moins de 9000 habitants, le conseil municipal doit élire des délégués au *prorata* du nombre de conseillers municipaux. À Meyrargues, 15 délégués ont été élus selon le système de la représentation proportionnelle à savoir onze élus du groupe majoritaire, trois élus du groupe minoritaire "Meyrargues choisir le bon sens" et un élu du groupe minoritaire "Meyrargues citoyenne et solidaire".

Liste des délégués :

- Fabrice POUSSARDIN
- Stéphanie LATOUR
- Eric GIANNERINI
- Aurélie SANCHEZ
- Richard ALEXANDRE
- Béatrice MICHEL
- Gilles DURAND
- Marie-Chantal MANERA
- Frédéric BLANC
- Maeva CAILLAT
- Pierre BERTRAND
- Gilbert BOUGI
- Sabrina SMATI
- Michel WAGNER
- Christian SALQUE

Les élections sénatoriales visent à renouveler au scrutin indirect la moitié des membres du Sénat, la chambre haute du Parlement français. Un collège électoral est constitué pour élire les sénateurs pour un mandat de 6 ans renouvelable. Pour rappel, les sénateurs votent les lois et ont pour rôle majeur de contrôler l'action du Gouvernement. La moitié des sénateurs est renouvelée tous les trois ans au suffrage universel indirect.





Élections : signalez votre changement d'adresse !

ATTENTION URGENT

Dans le cadre des prochaines élections présidentielles, en 2027, les cartes d'électeurs seront renouvelées. Lors des dernières élections, de nombreux plis électoraux (carte d'électeur, propagandes...) ont été renvoyés en mairie, à cause d'erreurs d'adressage (destinataire inconnu à cette adresse). Le service élections de la commune va procéder à la radiation des électeurs dont les plis sont revenus en mairie. Si vous avez déménagé, depuis la dernière refonte en 2022, et que vous habitez toujours dans la commune de Meyrargues, il est indispensable et important de le signaler au plus tôt auprès du service élections **afin de maintenir votre inscription sur les listes électorales de Meyrargues** (lire ci-dessous).

VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ MAIS VOUS HABITEZ TOUJOURS À MEYRARGUES ?

Les résidents meyrarguais, déjà inscrits sur les listes électorales (votant à Meyrargues), qui ont changé d'adresse mais habitent toujours à Meyrargues doivent impérativement signaler leur changement d'adresse auprès du service élection. L'erreur d'adressage implique un retour des plis postaux (carte électorale, documents...). Si vous ne signalez pas votre changement d'adresse vous serez radiés des listes électorales et vous ne pourrez pas voter à Meyrargues, lors des prochaines élections.

- Envoyez un email au service élections, avec un justificatif de domicile à votre nom (moins de trois mois) avec votre nouvelle adresse à elisabeth.moynier@meyrargues.fr
Inscriptions sur les listes électorales sur service-public.gouv.fr - Infos : sur meyrargues.fr rubrique "élections"

Des travaux dans les écoles pendant la trêve estivale

La trêve estivale a permis de réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration dans les bâtiments scolaires. À l'école maternelle des travaux d'isolation des plafonds, de pose d'éclairages LED et de peinture sont réalisés dans le hall d'entrée, dans la salle polyvalente et dans la classe de la directrice. D'autres travaux sont en cours et s'achèveront avant la fin de l'été, avec l'installation de faux plafonds pour un meilleur confort acoustique dans le bâtiment situé dans la cour de l'école (Maison NAP) et la réfection des peintures dans la cuisine, les réfectoires et les garderies. Le montant des travaux s'élève à près de 60 000€, subventionnés à 70% par les Conseil département 13, au titre de travaux de proximité.





◄ Isolation, pose de faux plafonds et d'éclairage à LED, peintures, sont actuellement réalisés à la maternelle.►

Des systèmes de climatisation ont été installés

Des travaux d'installation de systèmes de climatisation ont été réalisés à l'école maternelle, dans la salle polyvalente, le hall d'entrée et les classes, ainsi que dans les deux réfectoires et dans la salle de garderie de l'école élémentaire. Parallèlement, la municipalité a sollicité la Société Publique Locale de l'Énergie (SPLE) afin de réaliser une étude globale sur l'isolation thermique des bâtiments scolaires, afin de poursuivre une réflexion sur les performances énergétiques actuelles des locaux scolaires. Le montant de ces installations approche les 74900€ financés à 70% par les Conseil département 13, au titre de travaux de proximité.





Des nouveaux caveaux ont été créés au cimetière

Après la reprise des concessions abandonnées, devenues propriété de la commune, la municipalité a entrepris une 2e phase de travaux de réhabilitation du cimetière. Ces concessions ont été déconstruites pour permettre la création de nouveaux emplacements. À proximité du monument aux morts (vieux cimetière), plusieurs espaces mettent désormais à disposition quinze nouveaux caveaux. Ces travaux ont été réalisés pour un montant global de 97 375€. Rappelons que le cimetière nécessite un entretien des espaces communs. Dernièrement, les agents des services techniques ont effectué un grand nettoyage. Ils assurent régulièrement l'entretien de ce lieu de recueillement.





Les opérations de débroussaillement de l'IE13



▲ *Travaux réalisés en bordure du ruisseau du Pouran.*



Entretien des berges du Grand Vallat. ▲

Les interventions des équipes de l'Insertion pour l'emploi (IE13) se poursuivent avec des opérations de débroussaillage et d'entretien des espaces naturels du village. Au mois de mai dernier, la commune a pu bénéficier de ces travaux d'entretien dans la ceinture verte du village, aux abords des cours d'eau, des roubines et des chemins communaux.
Ces actions effectuées plusieurs fois par an, permettent de protéger contre les incendies, de prévenir des inondations, et de mettre également en valeur le patrimoine local.
La municipalité finance désormais ces opérations d'entretien et de débroussaillage indispensables au bien-être de la population et à la mise en sécurité des espaces qui entourent le village de tous.



▲ *Travaux réalisés chemin de la Loube.*



Réfection de la toiture du foyer de l'Âge d'or

La toiture du foyer de l'Âge d'or a été refaite, en partie. La première phase de travaux comprenant le désamiantage et la réfection d'une partie de la toiture qui présentait des défauts d'étanchéité est achevée. Une deuxième phase viendra compléter cette réfection. Le montant de cette première étape s'élève à 83 743€, subventionné à 70% par le Département 13, au titre de travaux de proximité.

PROJET CO-FINANCÉ 70% PAR LE DÉPARTEMENT

Des travaux de réfection de voiries

Des travaux de réfection des voiries ont été entrepris et se poursuivent jusqu'au 31 juillet. Ils risquent d'engendrer des perturbations pour la circulation des véhicules :
- Chemin des Baudes : réfection de la voirie avec rebouchage des trous avec du tout-venant compacté.
- Chemin de l'Espougnac : création d'un îlot central directionnel, afin de fluidifier la circulation au niveau de l'intersection entre les chemins de l'Espougnac et de Téoules. Il est également créé un merlon de terre afin d'éviter les dépôts sauvages récurrents dans cette zone.
Sur l'avenue de la République, depuis le monument aux morts jusqu'à la montée du château, les regards (chambre France Télécom) bruyants ont été repris afin d'atténuer les nuisances sonores.

Logement social : mode d'emploi

Un logement social n'est pas attribué automatiquement, ni uniquement selon l'ordre d'inscription. Chaque situation est étudiée en fonction des critères légaux, des ressources du foyer et des logements disponibles. Le Centre communal d'action social (CCAS) de Meyrargues accompagne les habitants dans leurs démarches et transmet les dossiers aux bailleurs sociaux lorsque des logements se libèrent. La décision finale appartient à la commission d'attribution, dans le respect des règles d'équité et des priorités définies par la loi.

Le logement social permet à des personnes ou familles disposant de revenus modestes d'accéder à un logement à loyer modéré. À Meyrargues, les demandes sont gérées en partenariat entre les bailleurs sociaux, le CCAS et la municipalité.

LE CCAS EST GUICHET ENREGISTREUR

Un rôle d'accompagnement

Depuis 2024, le CCAS de Meyrargues est devenu guichet enregistreur des demandes de logements sociaux. Cela signifie que les habitants peuvent :
- être accompagnés dans leurs démarches
- déposer un dossier complet
- obtenir de l'aide pour constituer les pièces administratives
- suivre leur demande plus facilement

Le CCAS occupe donc un rôle d'accueil, d'accompagnement social et de liaison avec les bailleurs sociaux.



Renouvellement de la demande

La demande de logement doit être renouvelée chaque année, à défaut le dossier est automatiquement radié et l'ancienneté perdue.

DÉPOSER UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

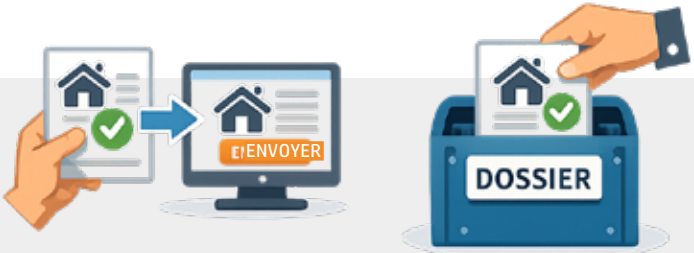


Le demandeur peut effectuer sa demande en ligne, sur la plateforme nationale (voir ci-dessous), ou au CCAS (avec attribution du numéro unique immédiatement). Il doit fournir des pièces justificatives (obligatoires et lisibles) :
- pièce d'identité en cours de validité
- livret de famille
- avis d'imposition en intégralité (N -2 et N -1)
- justificatifs de tous les revenus (sur les trois derniers mois)
- justificatif de domicile (bail et quittances sur les trois derniers mois)

Ces pièces doivent être accompagnées d'un courrier expliquant la situation du demandeur avec justificatifs : séparation, logement trop petit, rapprochement familial, difficultés sociales, mutation professionnelle... Une fois la demande enregistrée, **un numéro unique départemental est attribué.** Il est à conserver pour suivre le dossier.

UNE PLATE-FORME NATIONALE EN LIGNE

Toute demande de logement social doit être effectuée sur le portail national en ligne accessible sur meyrargues.fr : demande-logement-social.gouv.fr





Comment sont attribués les logements sociaux ?

UNE COMMISSION D'ATTRIBUTION

Lorsqu'un logement se libère sur la commune, le bailleur social informe la mairie ou le CCAS. Pour chaque logement disponible plusieurs dossiers sont proposés au bailleur. Les candidatures sont alors étudiées pour l'attribution d'un logement.
Les dossiers sont examinés selon :
- Composition familiale
- Niveau de ressources
- Situation sociale
- Situation de handicap
- Violences conjugales
- Conditions de logement actuelles
- Ancienneté de la demande

Une commission d'attribution décide ensuite du candidat retenu. Elle est composée, entre autres, de représentants du bailleur social, de la préfecture, de la Métropole, du CCAS et de la municipalité. La municipalité défend les dossiers déposés mais la décision finale ne lui appartient pas. C'est la commission, seul organe décisionnaire, qui prend ensuite sa décision.



LES PRIORITÉ LÉGALES



Certaines situations sont reconnues prioritaires aux yeux de la loi :
- les personnes sans logement
- hébergement précaire
- logement insalubre
- situation de handicap
- violences familiales
- familles avec enfants en difficulté
- situations relevant du Droit au logement opposable (DALO)

Le logement ne peut pas être suroccupé ou sous-occupé

L'attribution d'un logement tient compte de la composition familiale. Il ne peut pas être suroccupé ou sous-occupé.

CONTACTEZ LE CCAS

Sur rendez-vous : 09 71 09 55 14 ou 06 61 64 89 52
ccas.emploi@meyrargues.fr - meyrargues.fr

Canicule et fortes chaleurs : soyez vigilants !

Les fortes chaleurs ont rythmé les journées de ce début d'été et risquent de se poursuivre. Des alertes canicule de niveau orange ou jaune ont plusieurs fois été déclenchées. Il faut savoir se prémunir et adopter les bons réflexes. Sachez qu'en cas d'alerte de niveau orange, le foyer de l'Âge d'or ouvre ses portes le week-end, pour accueillir les personnes les plus vulnérables.
Par fortes chaleurs des mesures sont à observer. Soyez vigilants, hydratez-vous et suivez les précautions qui sont préconisées :
- Protégez-vous de la canicule (restez dans une pièce fraîche, ventilez, protégez-vous du soleil, fermez les volets...)
- Faites-vous aider (ne restez pas seul(e), demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien...)
- Buvez régulièrement, rafraîchissez-vous avec un gant ou un brumisateur, ménagez vos efforts.
- Faites-vous recenser sur le registre de prévention auprès du CCAS. Formulaire d'inscription disponible au CCAS ou sur meyrargues.fr, à déposer au CCAS ou à envoyer par email.



CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS

Inscrivez-vous sur le registre pour les personnes fragiles isolées

Les fortes chaleurs sont arrivées. Dans le cadre des mesures de prévention nationales en cas de canicule, le CCAS de Meyrargues tient à jour un registre afin de recenser les personnes fragiles. En cas d'alerte, ce système permet de prendre les mesures nécessaires. N'hésitez pas à contacter le CCAS si vous n'avez de nouvelle d'un proche ou d'un voisin.

Inscrivez-vous auprès du CCAS :
06 61 64 89 52 - ccas.emploi@meyrargues.fr

En cas de difficultés contactez :
– CCAS : 09 71 09 55 14 –
ccas.emploi@meyrargues.fr
– Police municipale : 04 42 57 58 22 –
police@meyrargues.fr
Numéro d'urgence - Canicule info service :
0 800 06 66 66 (numéro vert)
Adoptez les bons réflexes : plus d'infos sur le site de la préfecture : www.bouches-du-rhone.gouv.fr
Infos : www.santé.gouv.fr
En cas d'urgence appelez le 15
Retrouvez la situation de canicule de votre département au jour le jour sur vigilance.meteofrance.fr

Un nouveau contact pour bénéficier de la mutuelle communale

Le CCAS et la municipalité de Meyrargues ont mis en place une mutuelle communale, afin de proposer une couverture santé à des tarifs abordables aux Meyrarguais. Désormais les administrés doivent contacter directement le CCAS pour obtenir des informations ou bénéficier de cette mutuelle.
La création de cette mutuelle communale s'inscrit dans une volonté de faciliter l'accès aux soins pour tous. Le choix s'est porté sur un partenariat avec une mutuelle à but non lucratif : l'Association ACTIOM. Elle est fondée sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire et administrée par ses adhérents, ainsi, les souscripteurs ne sont pas clients, mais bien adhérents. Elle a pour objectif de proposer des actions de mutualisation afin de préserver et d'améliorer le pouvoir d'achat de ses adhérents. Elle recherche donc les meilleures solutions, grâce au concours du groupe SOFRACO. Cette mutuelle est exclusivement dédiée à tous les Meyrarguais.



Permanence uniquement sur rendez-vous directement auprès du CCAS :
Infos CCAS : 06 61 64 89 52 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Ma Commune Ma Santé

Les permanences gratuites de l'architecte conseil désormais le jeudi matin

Le centre du village est protégé (périmètre des Monuments historiques) et toute modification extérieure est soumise à une demande d'autorisation d'urbanisme et validée par l'architecte des Bâtiments de France. Dans le cadre d'une rénovation, d'une opération façade ou pour tous vos travaux un architecte du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) peut vous guider.

Avant le dépôt d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable, il vous reçoit gratuitement en mairie et peut vous conseiller.
Des fiches conseils du CAUE sont à disposition pour connaître les recommandations lors d'une rénovation et un nuancier pour vos travaux est également disponible en mairie ou sur meyrargues.fr

Retrouvez les fiches conseils du CAUE (portes, portails, volets, toitures, fenêtres...) sur meyrargues.fr

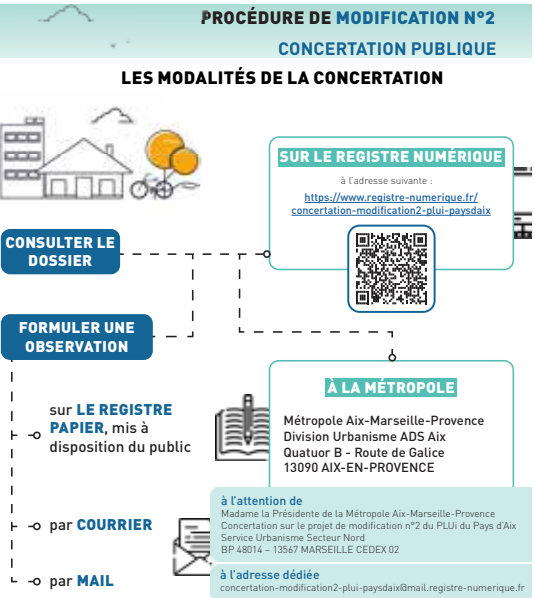


- Permanences de l'architecte conseil du CAUE (gratuit)
deux jeudis par mois le matin
sur rendez-vous auprès
du service urbanisme :
urbanisme@meyrargues.fr
ou 04 42 57 58 12

Nuancier pour travaux ▶
consultable au service urbanisme
et sur meyrargues.fr



La concertation sur la modification n°2 du PLUi est prolongée jusqu'au 31 août



La Métropole Aix-Marseille-Provence organise une concertation relative à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aix adopté le 5 décembre 2024. Il concerne les 36 communes du Pays d'Aix. Cette concertation a démarré le 15 septembre 2025 et devait durer jusqu'au 29 mars. Elle est prolongée jusqu'au 31 août 2026.
Le projet de modification n°2 étant toujours en construction, le dossier de présentation sera complété au fur et à mesure de l'avancement du projet.
Cette concertation est mise à disposition du public selon les modalités ci-contre et en ligne - Une adresse email dédiée permet de recueillir les observations du public : concertation-modification2-plui-paysdaix@mail.registre-numerique.fr

Le dossier numérique en ligne

- Dossier numérique de l'enquête publique consultable en flashant le QR code ci-contre ou sur :
www.registre-numerique.fr/concertation-modification2-plui-paysdaix
Infos sur meyrargues.fr et sur www.registre-numerique.fr/ampmetropole

Les bons réflexes à adopter

Face aux risques estivaux, les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône sensibilisent la population sur les bons réflexes à adopter : noyade, incendie, canicule…

Face aux températures élevées qui engendrent un risque important d'incendie et aux épisodes de sécheresse extrême, les Pompiers13 sensibilisent quotidiennement la population à plusieurs niveaux :
- Sensibilisation à la canicule et aux bons gestes à adopter
- Sensibilisation aux risques incendie
- Relais des consignes de sécurité par rapport aux risques estivaux (noyade, feu de forêt...).

Les consignes pour prévenir du risque incendie sont évidemment de ne pas jeter son mégot, ne pas faire de feu, ni de barbecue extérieur.
Le confinement reste la règle, l'évacuation l'exception !



En cas d'incendie, adoptez les bons réflexes listés sur l'image ci-contre ►
+ d'infos sur pompiers13.org





Le centre de secours de Meyrargues recrute

Le centre de secours recrute des pompiers volontaires. Vous êtes âgés de 18 ans et vous souhaitez vous engager ? Déposez votre candidature directement en ligne : flashez le QR code et suivez les instructions.
Infos centre de secours : 04 42 63 60 30

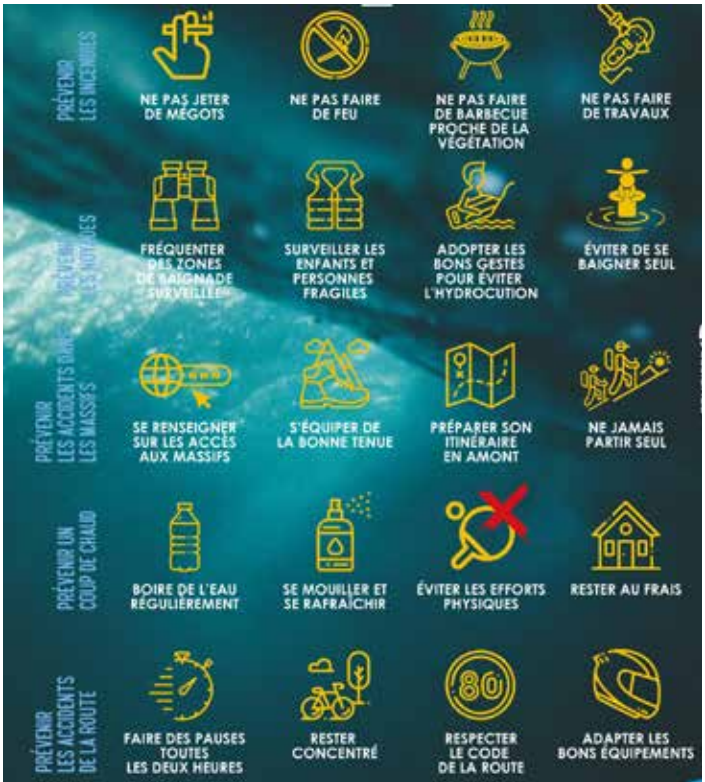




Suivez les consignes de prévention estivale :
Fortes chaleurs ►
◄ Baignade, noyade







Accès aux massifs réglementés jusqu'au 30 septembre



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION **MYPROVENCE BALADE**



La fréquentation des massifs est réglementée afin d'assurer la protection des populations et des espaces naturels particulièrement sensibles de la commune. Par arrêté municipal (N°A2019-240P), la circulation est interdite aux véhicules à moteur sur les pistes DFCI, à partir du 1er juin jusqu'au deuxième dimanche de septembre.

Les accès aux espaces naturels sont aussi réglementés **du 1er juin au 30 septembre**, par arrêté préfectoral.

L'accès aux massifs est déterminé quotidiennement en fonction de la météorologie et de la sécheresse avec un nouveau code couleur simplifié :

vert = autorisé / rouge = interdit.

Les accès sont cartographiés et rendus publics pour chaque massif, vers 18h pour le lendemain, sur une carte interactive consultable en ligne (lire ci-dessous).

Alors envie de balade ? Renseignez-vous pour connaître la situation du jour ou du lendemain dès 18h.

Consultez les cartes d'accès aux massifs :
- myprovence.fr/envie de balade ou bouches-du-rhone.gouv.fr
Carte interactive : risque-prevention-incendie.fr/13
Téléchargez l'application MyProvencebalade pour préparer votre randonnée

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération "tranquillité vacances" est menée conjointement par la police municipale et les services de la gendarmerie lors de chaque période de vacances. Ce principe de patrouilles en l'absence des propriétaires permet de limiter significativement les faits de délinquance. Inscrivez-vous auprès de la police municipale en remplissant la fiche disponible sur meyrargues.fr pour bénéficier de ce service.

Retrouvez la fiche d'inscription Tranquillité vacances sur meyrargues.fr / rubrique "sécurité et prévention"
Police municipale : 04 42 57 58 22



RAPPEL : LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit dans le département des Bouches-du-Rhône, conformément à la réglementation sur les brûlages (arrêté préfectoral du 20 décembre 2013). Cette interdiction ne doit pas empêcher la réalisation des obligations légales de débroussaillement.

Pour rappel, le contrevenant s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 750€.

Que faire des déchets verts ? Ces déchets verts sont à apporter dans une déchetterie.

+ d'infos sur la réglementation : www.bouches-du-rhone.gouv.fr ou www.atmosud.org

Le BIM à la rencontre des écoliers

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves des classes de Lionel Lévêque et de Frédéric Albano ont pu interroger notre service pour comprendre les "secrets" de la création du magazine local : le BIM. Ils avaient soigneusement préparé cette interview et ont fait preuve de beaucoup de curiosité. Les écoliers ont posé des questions pertinentes sur différents aspects relevant du journalisme : conception, reportage, prise de vue, impression, droits et devoirs... Ils ont aussi découvert l'historique de la création de ce "petit bulletin local" devenu un magazine. Dans le cadre de cette rencontre, les élèves ont préparé un article commun sur leurs sorties afin qu'il soit publié dans le BIM.

Voici l'article des écoliers :

"Les classes de CM2 (de Mr Albano) et de CE2 (de Mr Lévêque) sont allées au parc des Aigles du Verdon (photo) où nous avons vu des paons en liberté, des perroquets amusants, de nombreux rapaces de près et plusieurs autres animaux sauvages. Les deux classes sont aussi allées au centre d'astronomie de Saint-Michel l'Observatoire où nous avons pu : observer le Soleil, comprendre le fonctionnement des étoiles, travailler sur le système solaire et l'univers, comprendre les constellations, assister à une séance de planétarium, manipuler des météorites... La classe de CE2 a aussi fait une randonnée (de 5km) dans la forêt du village avec une conteuse qui nous racontait des histoires imaginaires sur la forêt. Nous avons fait des activités pour comprendre comment fonctionne la biodiversité de la garrigue. Nous avons aussi vu l'aqueduc romain du village. Les élèves de CM2 ont également découvert la faune et la flore de l'étang des Joncquiers proche du village. Enfin, la classe de CE2 a fait un spectacle de théâtre devant les parents, avec des histoires drôles, des devinettes, de la poésie et des histoires de Nasreddine (photo ci-dessous). "



Sortie au parc des aigles du Verdon. ►

Les écoliers ont donné une représentation théâtrale de qualité, ponctuée d'humour. Tous ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme.▼

Les écoliers ont foulé les planches pour leur chorale de fin d'année, donnée dans la salle des fêtes. Les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 des classes de Sandrine Morazzani, Valérie Gosset, Diane de Sevin, Frédéric Heissler et Bruno Bonnet ont entonné des chants devant un public de parents visiblement conquis. ▼

Les écoliers ont donné de la voix pour la chorale de fin d'année

Les futurs CP ont été diplômés !

Appelés tour à tour au micro, lors d'une joyeuse cérémonie, organisée par l'équipe de l'école maternelle, les élèves de grande section ont reçu un diplôme symbolique pour leur passage en CP, sous les applaudissements de leurs camarades. Un moment de fierté, pendant lequel certains étaient très émus et une grande étape dans leur scolarité ainsi marquée. L'APEM a offert un sac à dos personnalisé au nom de l'enfant ainsi qu'un stylo Legami à chacun d'entre eux.

"Au revoir maîtresse Nathalie"

Lors de la fête de fin d'année des maternelles, Nathalie Castaing-Piacesi, la directrice de l'école maternelle, a été élue : "Miss retraite". Et oui, après 5 années au service de cette école, où elle a *"adoré enseigner"*, et 36 ans de carrière, elle part pour une retraite bien méritée et a fait ses adieux à toute l'équipe pédagogique ainsi qu'aux enfants qui vont *"beaucoup lui manquer"*, avoue-t-elle avec une petite émotion dans la voix. Mais elle part *"tant que tout est beau, avec pleins de souvenirs dans mon sac à dos"*, dit-elle avec un sourire. Elle se plaît à citer cette ritournelle : *"tu trouveras le soleil dans le coeur des enfants, sans nulle autre joie pareille, ni sentiment plus grand"*. Voilà qui est bien résumé. Au revoir et bonne retraite maîtresse Nathalie !



Nathalie, entourée du maire et des adjoints, Sandrine Halbedel et Frédéric Orsini. ►





Avec Marie Line, de l'Oiseau Bleu, les maternelles des classes de Valérie et Frédéric ont réalisé un chemin en Land art, de 16 m de long, au parc du château.

La grande interview des petits écoliers



**Les élèves de CE2 ont
rencontrer le maire
découvrir l'envers du
cor de l'hôtel de ville.
fonctionnement de
t établissement, le rôle
s élus et des agents n'a
sormais plus de secret
ur ces petits meyrar-
ais qui ont fait preuve
beaucoup de curiosité**

Quelle est la différence entre un adjoint et un conseiller municipal ? Quels sont les services de ma mairie ? Recevez-vous des célébrités ? Est-ce que vous donnez des devoirs à faire à vos adjoints ? Le maire, Fabrice Poussardin, a été abreuvé de questions techniques et très pertinentes posées par les élèves de CE2 de Lionel Lévêque. Les écoliers ont été reçus en mairie pour une rencontre avec le maire, accompagné de son adjoint aux affaires scolaires, Frédéric Orsini. Tous deux se sont volontiers prêtés au jeu des questions-réponses, afin d'apporter des précisions sur la fonction de maire et plus largement sur le fonctionnement de l'hôtel de ville. Cette initiative civique permet aux élèves de découvrir la mairie et son fonctionnement. Les enfants ont été ravis de cet échange et ont pu déguster un savoureux goûter à l'issue de cette interview très bien préparée par ces jeunes journalistes en herbe !

Du bronze, de l'argent et de l'or pour les médaillés des olympiades

Les jeunes Meyrarguais ont relevé un sacré défi sportif avec les olympiades. Organisée sur le stade, en mai dernier, cette journée a été consacrée à des ateliers sportifs et des défis en équipe que les élèves ont relevés avec fair-play et détermination. Une petite cérémonie a été organisée pour la remise des récompenses. Avec sur le podium : du bronze, de l'argent et de l'or ! Pour ces olympiades, les équipes étaient composées d'un élève de chaque niveau. Toutes les classes ont été récompensées. Et les écoliers ont fièrement arboré leurs médailles dans une ambiance festive.



Le grand saut : les futurs collégiens récompensés



C'est devenu un rituel, auquel la municipalité ne déroge pas. Forcément l'entrée au collège est une sacrée étape. Valorisés pour leur travail accompli toute l'année, les futurs collégiens de Jules Ferry ont reçu un cadeau sous les applaudissements de leurs camarades. Le maire Fabrice Poussardin, accompagné des adjoints Sandrine Halbedel et Frédéric Orsini, a d'abord félicité tous ces écoliers pour leur passage au niveau supérieur. Puis, la municipalité a offert une calculatrice et un livre aux CM2 des classes de Frédéric Albano et de Delphine Mattéi. Ce cadeau a été assorti d'encouragements pour ce grand saut vers le secondaire.

Les écoliers ont fait voyager le public au pays du soleil levant

Cette année, les CM1-CM2 de Mme Mattei ont renoué avec un projet sur le Japon. Ils ont bénéficié d'une superbe exposition organisée par Philippe Dehais, directeur technique de l'association ACM, pour s'imprégner de la culture nippone sous tous ses angles : cérémonie du thé, kimonos, calligraphies, démonstration d'arts martiaux traditionnels... de nombreux objets, accompagnés de leurs coutumes et de leurs légendes les ont plongés dans le quotidien des habitants du Soleil Levant.

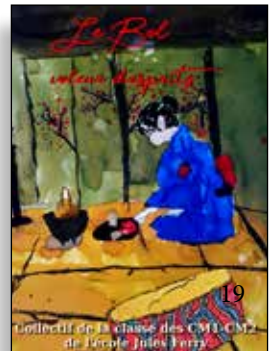
Les élèves ont publié un roman fantastique : *"Le bol voleur d'esprits"*

Un vrai régal qui a ouvert leur appétit pour en écrire une histoire. Une fois n'est pas coutume, cette année encore, la classe a publié un livre : *Le bol voleur d'esprits*. Ce roman fantastique au scénario envoûtant transportera ses lecteurs de la capitale Tokyo, à la ville traditionnelle de Kyoto et du Japon actuel au Japon du XIX^{e} siècle, en suivant les aventures de Johnny et Kasumi, deux enfants qui découvrent un bol accompagné d'une malédiction.

Le travail des écoliers ne s'arrête pas là : vêtus de kimonos, et brandissant des perches de bambou, lanternes et éventails, ils ont donné un magnifique spectacle, dans un décor réalisé par Philippe Dehais. À travers des chants traditionnels, danses et scènes théâtrales, ils ont adapté l'histoire de leur livre devant les yeux admiratifs de leurs parents. Les écoliers ont ainsi transporté le public dans un voyage nippon inoubliable.



Le roman "Le bol voleur d'esprit" est en vente auprès de l'école dès septembre à 12€.►



Meyrargues fête la Libération les 22 et 23 août. Défilé des troupes avec engins blindés, reconstitution d'un camp militaire, commémoration, apéritif dansant et balèti...
La municipalité vous invite à revivre la fête de la Libération. Venez en tenue d'époque !

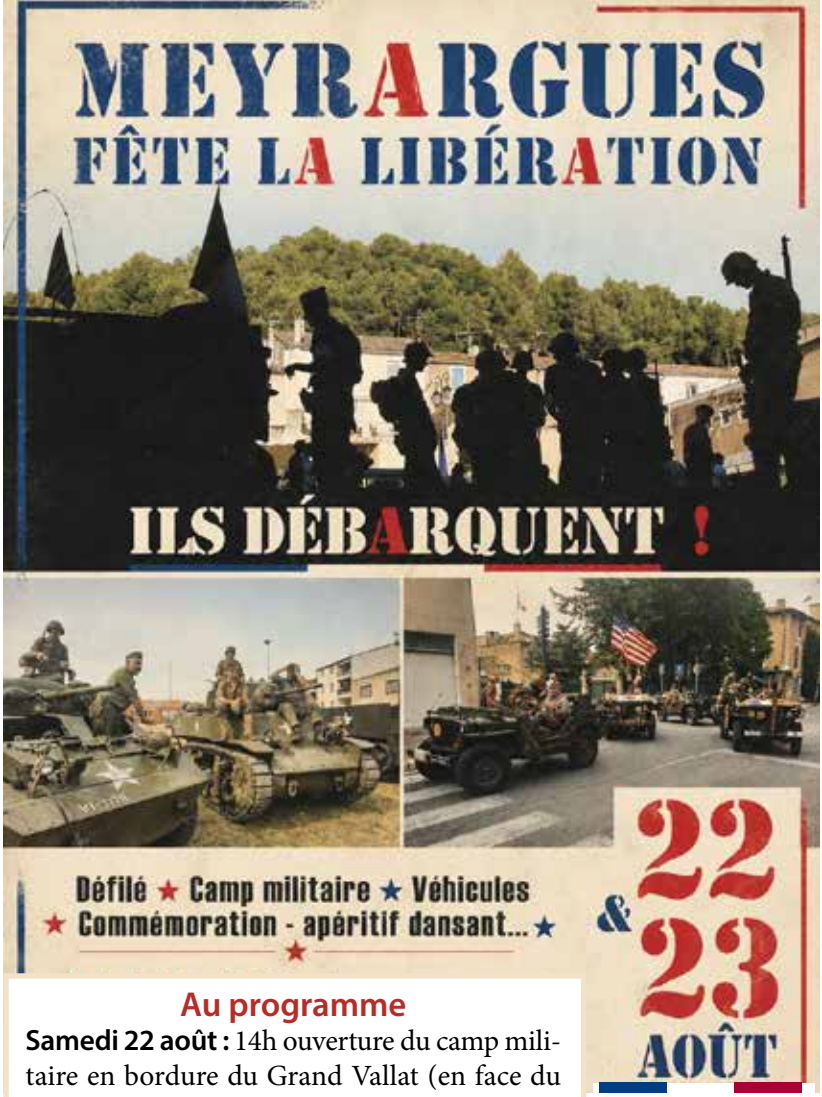
La fête de la Libération revient ! Et gageons que tout le village se met à l'heure de ce jour de fête de 1944, où la Libération avait été célébrée dans la liesse. Pour ce rendez-vous, organisé par la municipalité, les GI's de l'association Fourty Four Memories reconstitueront un camp identique à ceux que montaient les troupes américaines, en bordure du Grand Vallat. Dès le samedi 22 août, le public sera invité à venir le découvrir, à profiter d'animations, à se renseigner sur le matériel qui y sera exposé et pourra approcher les véhicules, dont des engins blindés (type char Stuart et automitrailleuse M8). Un défilé des troupes militaires est prévu.

Apéritif, balèti, orchestre et démos de danse

Le dimanche 23 août, ces engins blindés, ainsi que des véhicules légers (Jeep, Dodge, WC, GMC...) et une trentaine de soldats défileront dans les rues pour se rendre au monument aux morts du centre du village et célébrer la cérémonie de commémoration. Le public sera ensuite invité à venir participer à l'apéritif dansant dans le centre du village, au niveau du bar de La Poste. Un balèti sera proposé pendant ce temps de partage festif, avec des démonstrations de danse par l'association Aixtra swing et une ambiance musicale assurée par l'orchestre des Flat Frogs (blues-folk-swing). Pendant ce temps le camp sera toujours à découvrir jusqu'au dimanche après-midi.


© Aixtra Swing

◀ ***Aixtra swing proposera des démonstrations de danse.***



Au programme

Samedi 22 août : 14h ouverture du camp militaire en bordure du Grand Vallat (en face du parking de la maternelle), avec animations, exposition de matériel et découverte des véhicules.
- 17h30 : Inauguration officielle du camp.
- 18h : défilé des troupes militaires.

Dimanche 23 août : 10h : Défilé des troupes militaires dans les rues du village.
- 10h30 : cérémonie de commémoration au monument aux morts (av. de la République).
- 11h30 : apéritif, balèti avec les Flat Frogs et démonstrations de danse d'Aixtra Swing. Venez profiter du balèti et jouez le jeu en suivant le "dress code" tenues des années 40 !

Programme sur meyrargues.fr
Infos : 04 42 57 50 09

Festi'Val de Durance remonte sur les planches du 9 au 18 octobre

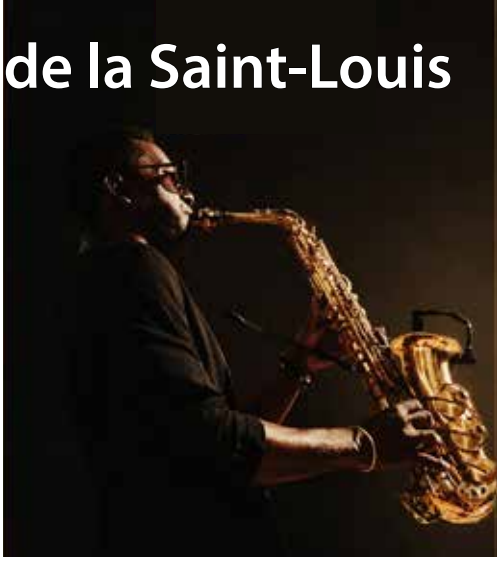
Vous aimez le théâtre ? L'équipe du festival de théâtre amateur *Festi'Val de Durance* vous donne rendez-vous en octobre pour le week-end du 9 au 11 à Meyrargues, le vendredi 16 à Jouques et le samedi 17 et dimanche 18 à Peyrolles en Provence. Si vous ne connaissez pas encore Festi'Val de Durance, qui organise sa 11e édition, la qualité de leurs choix pour les compagnies de théâtre ne vous décevra pas. Ils vous réservent encore de belles pièces avec des comédiens talentueux. L'équipe du Festi'Val de Durance a aussi pensé aux jeunes comédiens qui vont encore vous étonner. À voir absolument !

Alors réservez dès maintenant votre week-end pour venir profiter de leur sélection de représentations dans le cadre du festival de théâtre amateur. Amateur, c'est peu dire, car les comédiens sont de véritables acteurs aussi bons que des professionnels.
L'équipe remercie ses bénévoles sans qui, rien ne pourrait se faire. Le programme vous sera dévoilé très prochainement. Suivez-les sur les réseaux.

→ ***Du 9 au 11 oct. à Meyrargues. Le 16 oct. à Jouques. Les 17 et 18 oct. à Peyrolles. Infos : festival-de-durance.com***
Festi'val de Durance Meyrargues


© DR

Place au show de la Saint-Louis





→ Soirée coachella color party le 22 août

Trois soirées de show sont programmées pour les festivités de la Saint-Louis du 21 au 23 août. Meyrargues Animations prévoit des spectacles éclectiques. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

→ **Le 21 août :** une soirée DJ Live est programmée. Le public va profiter de l'énergie d'un DJ assortie à la puissance des musiciens qui joueront en live avec saxophone et percussions, pour une ambiance festive, élégante et inoubliable.

→ **Le 22 août :** une soirée "Coachella" aux couleurs des fêtes californiennes est prévue, avec performers, échassiers et "color party". Cette soirée promet un show explosif 100% festif avec canons à poudres colorées et distribution géante de cadeaux.

→ **Le 23 août :** Place à une soirée cabaret, avec Marco Lena, artiste révélé dans la saison 13 de The Voice. Il sera accompagné sur scène de ses danseuses et d'artistes.
Un spectacle mêlant chant en direct, danse, élégance, plumes et émotion.

→ Soirée à partir de 19h. Spectacles à 21h30. Gratuit. La fête foraine sera installée sur le parking de la mairie pendant les trois jours de festivités.



→ Soirée cabaret le 23 août

Au programme au théâtre de verdure à 21h30

→ **Vendredi 21 août :** Soirée DJ et musiciens en live.
→ **Samedi 22 août :** Soirée Coachella color party avec performers
→ **Dimanche 23 août :** soirée cabaret Marco Lena et ses danseuses.

Infos : meyrarguesanimations@gmail.com - 06 45 40 14 14

La semaine bouliste : du 18 au 23 août

Meyrargues Animations organise la semaine bouliste au théâtre de verdure, dans le cadre de la Saint-Louis avec concours en doublette, en triplette et à la longue.

Inscription à 18h, concours à 19h. Infos : 06 34 27 02 53.



Marché nocturne musical et sardinade samedi 8 août

Meyrargues Animations organise un marché nocturne, assorti d'une sardinade (sur réservation) le 8 août. L'ambiance musicale sera assurée par DJ Martial. Réservez votre repas auprès de Meyrargues Animations ou apportez votre pique-nique.

→ Samedi 8 août à 19h - Théâtre de verdure. Sardinade (18€) sur réservation à Meyrargues Animations : meyrarguesanimations@gmail.com - 06 45 40 14 14

Concours de pétanque en septembre

Meyrargues Animations propose des concours de pétanque, en doublette, les 12 et 26 septembre, au théâtre de verdure. Les inscriptions sont à 10€ par équipe.

→ Samedis 12 et 26 septembre. Inscription à 18h, tirage à 19h. buvette et restauration sur place. Infos : 06 34 27 02 53.



Retour sur... le marché nocturne du 4 juillet



Une vingtaine de stands étaient présents au marché nocturne, assorti d'une paella. Les convives, comme les badauds, venus faire des emplettes, ont pu profiter d'un concert du groupe Atoll.





Rendez-vous le 5 septembre

La date est déjà inscrite dans vos agendas ? Forcément, la "Fête des assos" est "LE" rendez-vous de la rentrée qui fédère les structures associatives communales et offre une belle vitrine des activités de loisirs, sportives et culturelles proposées toute l'année dans le village.
La fête des associations se déroulera sur l'avenue de la République, le samedi 5 septembre de 9h à 13h. Comme chaque année, elle sera l'occasion de glaner de précieuses informations sur les modalités d'inscriptions, de se renseigner sur les activités existantes ou encore de découvrir les propositions des "petites nouvelles" qui feront leur première rentrée à Meyrargues. Le temps de cet événement, le public pourra assister à des démonstrations proposées par les associations locales et, pourquoi pas, trouver chaussure à son pied.

Les associations peuvent s'inscrire jusqu'au 10 août

Vous êtes une association meyrarguaise ? Vous souhaitez participer à cette fête ? Vous avez jusqu'au 10 août (dernier délai) pour vous inscrire auprès du service association.
Téléchargez la fiche d'inscription sur meyrargues.fr -rubrique vie associative- Déposez-la en mairie ou envoyez-la par email à gymnase@meyrargues.fr

→ Samedi 5 septembre de 9h à 13h - avenue de la République
Infos : gymnase@meyrargues.fr - 04 42 63 47 03 - 06 16 82 13 88



Un tournoi interclub avec le High kick boxing

Le club High kick boxing a organisé un interclub de boxe pieds poings au plateau de la Plaine. Cette rencontre de kick-boxing (K1 Rules) opposait le boxeur Meyrarguais à un club des Hautes-Rives (Isère). Devant un public nombreux et déchaîné, une quinzaine de combats se sont déroulés dans une ambiance conviviale et fair-play, mettant en valeur les jeunes, les adolescents et les adultes, garçons et filles. Une structure de ring avait été installée afin de garantir la sécurité des combattants, sous la supervision de trois juges et d'un arbitre. Pour clôturer cette belle journée sportive, un apéritif dînatoire a réuni les boxeurs et leurs familles, dans un esprit de partage, de respect et de convivialité. Dès la rentrée, le club reprend ses activités de boxe pieds poings, kick-boxing, muay-thaï et cardiofit pour les filles. ***Contact : high-kick-boxing@hotmail.fr - 06 21 24 58 38***



Défi relevé pour le Basketball Day !



De la musique, de l'ambiance, quelques pas de danse, les enfants profitent des animations et les plus grands se livrent à des petits tournois de basket improvisés dans la bonne humeur... tous les ingrédients étaient réunis pour que le Basketball Day fasse recette ! Cette 1ère édition, proposée par le club Meyrargues basketball, a fédéré petits et grands dans le fair-play du sport collectif. Ouverte à tous, la rencontre a débuté par une course parents-enfants à laquelle de nombreuses familles ont participé. La fête s'est poursuivie au théâtre de verdure, avec une démonstration de break dance de l'association Breakking Step (Peyrolles) et une initiation aux pas de base de danse hip-hop. Puis, un DJ a assuré l'ambiance musicale jusqu'au bout de la nuit, dans un écrin de bonne humeur et de joie partagée pour ce Basketball Day#1.



Des nouveaux créneaux pour la pratique du Pilates

Presque victime de son succès pendant la saison dernière, l'association Leblon Pilates va ouvrir de nouveaux créneaux de cours de Pilates pour la saison 2026-2027. Claudia Bercani assure les cours avec écoute et patience, selon la méthode "Stott Pilates". Elle enseigne en collectif sur tapis ou en individuel sur Reformer, dans son studio. Elle propose des cours collectifs avec des exercices du répertoire débutant et intermédiaire avec des enchaînements plus dynamiques, selon le niveau. Elle dispense aussi des cours basés sur la mobilité et la souplesse. D'autres essentiellement liés au travail de mobilité articulaire et de la colonne vertébrale ainsi que des étirements, tout en douceur. Renseignez-vous !



Le Pilates permet de se muscler efficacement sans se faire mal aux articulations et s'adresse à tous les âges. Il s'appuie sur une forme de gym douce, basée sur un travail de respiration et de posture, permettant d'activer les muscles profonds. On est toutefois sur des méthodes de renforcement musculaire qui laisse peu de place au laisser-aller mais profite davantage au gainage. **Pré-inscription à la fête des associations le 5 septembre. Premier cours d'essai gratuit (semaine du 7 septembre).**

Cours à la MAC :
- Lundi : 9h à 10h
- Mardi : 9h à 10h et 12h15 à 13h15
- Jeudi : 9h à 10h et 12h15 à 13h15
- Jeudi : 18h à 19h au gymnase (salle de danse)
Infos : www.leblonpilates.com

Ils ont les santiags aux pieds et la danse country dans la peau

Une nouvelle saison s'est achevée dans la bonne humeur pour le club Ligourès Mountain men. Toute l'année, il a proposé des cours de danse en ligne country, ouverts à tous les niveaux, dans une ambiance chaleureuse. Samedi 13 juin dernier, sa "Jamboree" est venue clôturer une année riche en danse, en musique et en convivialité. Au fil de la saison, ils ont également partagé huit soirées et après-midi à Meyrargues, Peyrolles et La Tour-d'Aigues, avec toujours le même plaisir de se retrouver sur la piste. Face à l'engouement pour la danse country, visiblement dans l'air du temps, chaque soirée organisée par le club rassemble de nombreuses personnes. Entre deux pas de danse, des rythmiques joyeuses et des sourires affichés, les danseurs de country contribuent à faire vivre une belle dynamique collective à Meyrargues. Alors le mieux est encore de venir participer !

Les Ligourès Mountain men donnent rendez-vous le 5 septembre à la Fête des associations pour découvrir ce club à l'énergie communicative, rencontrer l'équipe dynamique et, pourquoi pas, les rejoindre pour une nouvelle saison placée sous le signe de la bonne humeur et de la country, bien sûr.

Contact : 06 29 22 11 71 ou ligouresmountainmen@hotmail.fr
ligouresmountainmen





Quand l'Oiseau bleu s'expose au parc du château

Une belle exposition a donné à voir les travaux des élèves de l'Oiseau bleu, dans le magnifique écrin du parc du château. Ce lieu se prêtait à l'agencement des sculptures et autres œuvres d'art créées pendant l'année sous la houlette de Marie-Line Fouassier.
Modeler, sculpter, créer avec la nature... est la vocation de cette association qui reprend ses activités à la rentrée. Artiste en herbe ? N'hésitez pas à vous renseigner.

Infos : 06 12 36 40 59
marieline.fouassier@gmail.com



Meyrargues devient ambassadrice du don d'organes

La commune est devenue ambassadrice du don d'organes. Elle officialise ce titre le 17 octobre

Devenir une vitrine pour sensibiliser au don d'organes. Voilà une belle initiative, portée par la municipalité qui se traduit par la nomination officielle de la commune comme "ville ambassadrice du don d'organes". Il s'agit d'un geste de fraternité qui reflète finalement l'engagement de la commune au profit des causes louables encore trop discrètes qui permettent d'améliorer ou de sauver des milliers de vies. Pour ce faire, la municipalité et le comité extra-municipal "cadre de vie" se sont engagés dans un partenariat avec l'association Espoir 13 qui œuvre depuis quarante ans pour faire connaître et promouvoir le don d'organes, de tissus et de moelle osseuse. Des interventions seront programmées, et une sensibilisation sera menée. Un "arbre de vie" sera planté pour devenir un lieu de recueil et de remerciements aux donneurs et à leurs proches afin de symboliser l'engagement de la commune pour cette cause.
Deux panneaux seront installés dans la commune. Ces derniers seront officiellement dévoilés dans le cadre d'une inauguration le 17 octobre officialisant Meyrargues comme ville ambassadrice du don d'organes. La population est invitée à participer.



INAUGURATION LE 17 OCTOBRE

La population est invitée à l'inauguration suivie du verre de l'amitié - samedi 17 octobre à 17h - en mairie



Et le village se met aux couleurs d'Octobre Rose

Son symbole est un ruban rose. Sa destinée est d'apporter son aide à la recherche pour lutter contre le cancer du sein. Octobre rose va tenir une place de choix à Meyrargues. Cette couleur sera prédominante dans tout le village. Et tous ceux qui le souhaitent sont invités, selon leurs possibilités, leurs choix ou leurs envies, à se mettre à l'heure de cette belle campagne annuelle mondiale destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. C'est en tout cas ce qu'espère la municipalité, organisatrice de ce rendez-vous, au profit de cette noble cause. Une loterie sera organisée au profit de la Ligue contre le cancer, avec de magnifiques lots à gagner. Des billets de tombola seront en vente, à 2€, dans les commerces partenaires décorés de rose. Une "marche intergénérationelle" est organisée le 10 octobre. Les dossards seront vendus à 2€ et l'ensemble des fonds récoltés seront reversés à la Ligue contre le cancer. Le tirage au sort du gagnant est prévu le 30 octobre en mairie, en présence d'une représentante de la Ligue. Elle expliquera l'importance du dépistage et répondra aux questions. Venez nombreux(ses) !

SAMEDI 10 OCTOBRE

Marche intergénérationelle à partir de 14h. Vente de billets pour la loterie dans les commerces partenaires. Si vous souhaitez proposer une action ou participer : marie.verdu@meyrargues.fr Un stand sera présent à la fête des associations.

La Grande braderie revient cet hiver



Dans la salle des fêtes, une véritable boutique éphémère a élu domicile. De très belles pièces pour femmes, hommes et enfants sont soigneusement exposées et des assortiments de bons goûts donnent envie de filer dans la cabine d'essayage pour être sûr d'avoir déniché la perle rare ! Et voilà comment le succès de la Grande braderie de printemps a été sans appel. Organisée par la municipalité et le comité "cadre de vie", elle a connu l'affluence des grands jours. Près de 1800 pièces ont été vendues au profit de la Croix-Rouge française et du Secours Catholique du Puy-Sainte-Réparade, partenaires de cet événement. Cette action va permettre aux Meyrarguais de bénéficier de colis alimentaire. Son succès est sans aucun doute dû à l'investissement sans faille de l'équipe organisatrice, accueillante, qui n'a pas compté son temps pour préparer, trier, nettoyer, repasser et installer les articles pour faire de cette braderie une petite parenthèse de plaisir pour tous. Un grand bravo à elles. La "Grande braderie d'hiver" est déjà prévue pour le mois de janvier.

"Jardin Pour 2 Mains" : saison 5 !

Le Jardin Pour 2 Mains, à la Pourane, s'est métamorphosé au fil des saisons. Cette belle évolution témoigne de la dynamique collective autour de ce lieu de convivialité, dédié au jardinage, au partage et aux échanges. Il offre un cadre de plus en plus agréable grâce à l'implication des habitants qui donnent vie à ce poumon vert partagé, situé au cœur du village. "Famille et Provence" a remplacé la cabane, installé de nouvelles ganivelles à l'intérieur et amélioré le système d'irrigation. Les jardiniers et les jardinières de la Pourane ont grandement participé à l'épanouissement du jardin. Ghislaine, Cathy, Éric, Anita et bien d'autres, de tous âges, ont désherbé, bêché, planté, arrosé, décoré... Entre dons, bricolage, récupération... chacun y consacre beaucoup de temps et de talent pour faire de cet espace une vraie oasis.



En septembre, les ateliers reprennent les mercredis après-midi

Une partie du jardin est collective et accueille, tous les mercredis après-midi, petits et grands pour des activités encadrées par le Loubatas, avec un temps fort chaque mois (et un goûter partagé). Au menu : construction d'un banc, d'un bac à semis, d'une serre, d'un four solaire, préparation de plats avec les légumes du jardin, semis, plantations, construction d'un épouvantail, création d'une spirale aromatique... à chaque séance, des conseils techniques sur le jardinage, l'arrosage et l'entretien. D'autres parcelles sont individuelles, cultivées seules ou à plusieurs. Sabine et Chrystel se partagent les tâches : l'une désherbe et bêche, l'autre entretient les plantes et récolte. Et l'arrosage est assuré par le collectif. Le centre de loisirs est venu avec le Loubatas autour du projet "De la graine à la plante, puis à la bouche". Si vous avez envie de participer, de passer un bon moment, de donner un coup de main de temps en temps, de partager une parcelle ou de mettre vos compétences en jardinage au service du projet, vous êtes les bienvenus.

→ Séances : mercredi après-midi dès septembre
environnement@loubatas.org







Les jardins de Jeanette ont soufflé leurs 10 bougies !

"Les jardins de Jeannette" ont fêté leurs 10 ans ! Une occasion festive de réunir les personnes qui font vivre ces jardins partagés au quotidien. Celles et ceux qui cultivent leurs parcelles, mais surtout qui cultivent, au fil des saisons, des liens humains précieux. Depuis une décennie, ce jardin partagé est devenu un lieu de rencontre, d'échange et de solidarité, où chacun apporte son expérience, son savoir-faire et sa bonne humeur. *"Il est un formidable outil de cohésion. Il favorise les liens entre des personnes de générations et d'horizons différents et permet à chacun de trouver sa place au sein d'un projet collectif. Son succès est le reflet de la volonté commune de faire vivre un lieu ouvert, accueillant et convivial"*, témoignent les participants à cet anniversaire. L'association Comm'un Jardin de Mey gère deux terrains de jardins partagés, les Jardins de Jeanette et de Clément.

Bonne nouvelle : des parcelles (de 25 à 50m²) réparties sur ces deux terrains sont encore disponibles. Renseignez-vous !
Par ailleurs l'association prévoit les olivades, à partir du mois de novembre. Inscrivez-vous !

Parcelles de jardins partagés : 06 73 30 08 07.
Participez aux olivades en novembre : 06 19 79 88 64.
Infos : communjardin13650@gmail.com







Une saveur de vacances à la kermesse des écoles

Les écoliers ont eu de quoi fêter les vacances, avec un peu d'avance, avec la kermesse des écoles, organisée par l'Association des parents d'élèves (APEM). Cet avant-goût festif a offert l'occasion aux enfants, comme à leurs parents qui n'ont pas hésité se prendre au jeu, de profiter de nombreuses animations : jeux en bois géants, pêche aux canards, châteaux gonflables, sculpteur sur ballon... Un stand a même réalisé des badges personnalisés qui ont eu un franc succès, notamment auprès de ces demoiselles. Cerise sur le gâteau : l'arrivée des mascottes, visiblement très attendues, a déchaîné les groupies qui se sont empressées d'aller à leur rencontre. Pour parfaire cette fête, des batailles d'eau ont permis de se rafraîchir dans la bonne humeur et le groupe Atout Zik a donné un petit concert. Somme toute, l'équipe de l'APEM avait préparé une programmation aux petits oignons.













Les corps ont chaloupé sur la piste pour le bal de la fête des mères

Toujours enclin à proposer des moments de partage conviviaux aux aînés, le club de l'Âge d'or a organisé, comme chaque année, le bal de la fête des mères. Près de 80 convives étaient ainsi réunis pour ce repas dansant et n'ont pas hésité à fouler la piste de danse, aux rythmes du duo Cadence. Devenue de plus en plus en vogue, la danse en ligne a rassemblé de nombreux amateurs sur la piste, prouvant finalement que les aînés savent se mettre au goût du jour. Un grand bravo à l'équipe qui chapeaute ces rencontres festives et bénéfiques.



L'équipe du club est toujours prête à fédérer dans la bonne humeur. ▶



Philippe trace sa route dans la compétition



© MARCEL RENAUD

En vacances dans les Alpes, le petit Philippe est accoudé à la fenêtre. Comme tous les soirs, il guette et patiente jusqu'à entendre ce rugissement fortuit. Celui d'un habitant du village qui fait tirer les rapports de sa Berlinette Alpine. Cette jolie sportive a marqué la naissance de sa passion. Elle est restée sa voiture préférée. Mais au-delà de cette anecdote, ancrée dans ses souvenirs, Philippe Grégoire se rappelle surtout du premier numéro du magazine *Auto Hebdo*, auquel il est toujours abonné. Il avait 11 ans. Il y a découvert la Formule 1 et n'a plus jamais laissé les sports automobiles s'éloigner de lui. À l'aube de sa majorité, une première participation en tant que co-pilote sur un rallye régional lui a mis le pied à l'étrier. Il s'en souvient comme si c'était hier. *"Dans les années 1980, l'association aixoise "Écurie des Calissons" a transféré son siège à Meyrargues, grâce à l'engouement de passionnés*, raconte Philippe. *Avec son président, Guy Faure-Gignoux, et le soutien de l'ASA d'Aix, on a formé une petite équipe pour organiser des compétitions "Slaloms sur Terre"*. Le club a soutenu quelques pilotes, notamment Jean-Claude Clemens -nommé "Espoir 1984". *"J'ai été son copilote pour la saison 1985, marquée par une victoire en championnat d'Europe et d'autres podiums"*. Philippe choisit ensuite de construire sa vie, sans laisser de côté sa ferveur pour les belles cylindrées. En 2016, il appuie sur le champignon et créé le Club Automobile de Meyrargues (CAM). Il implique dans cette belle aventure son fils, Gabriel, qui pilotera à ses côtés et brillera avec plusieurs victoires. *"En 2021, j'ai eu la chance de partager deux années de bonheur, avec mon fils en roulant sur de grands circuits français (Paul Ricard, Dijon,Vigeant...) et de courses de côte"* avec la MITJET.

« Le Rallycross a nourri ma passion. Imaginer que je vais participer à son organisation est un rêve qui se réalise. »

En 2022, avec le soutien de sa famille et de ses partenaires, Philippe reprend ses marques, prend soin de sa santé et perd du poids, afin de retrouver de la mobilité. Il obtient en parallèle, des licences de commissaires sportif et technique de la FFSA pour s'investir dans "l'envers du décor" de la compétition (rallyes, circuit, rallycross, courses de côte). Il s'agit d'assurer le bon déroulement et de contrôler l'homologation des véhicules. *"J'ai appris à affiner mon regard sur la sécurité que doivent observer les équipages et à valoriser le travail indispensable des commissaires"*, indique-t-il, désormais très sollicité pour ce volet des compétitions. Les 24 heures du Mans et le Rallycross ont nourri son admiration pour la course automobile. *"Imaginer que je vais participer à la 50e édition du Rallycross Lohéac (Bretagne) est un autre rêve qui se réalise"*.

Longtemps au service de l'intérêt général -18 années en tant qu'élu, une douzaine au club de foot ASM et de l'association des commerçants ACA-PLM- ce tout jeune retraité peut désormais consacrer "égoïstement" son temps libre à se perfectionner. Il rythme ses journées autour de préparation physique et mentale pour augmenter sa concentration et maîtriser sa respiration. Depuis le début de la saison 2026, une symbiose s'opère avec sa copilote motivée et assidue, Elsa Laborel. Et le duo termine plusieurs fois sur le podium dans sa catégorie, avec sa Citroën C2R2 Max ! *"Avec ces résultats, je réalise que, malgré la sagesse de la prudence, je n'ai rien perdu de mes instincts de pilote de mes plus jeunes années,* confie-t-il. *À mon grand étonnement, j'entame mes courses avec sérénité, prêt à savourer chaque moment de compétition. Je reste concentré sur l'écoute des notes que j'ai longtemps dictées moi-même et je mesure la chance que j'ai de vivre ces instants d'adrénaline !"* Entouré de sa famille et d'une équipe d'assistance réactive et compétente ("FRED VH" de St Paul-lez-Durance), Philippe poursuit sa route avec, pourquoi pas, une participation à la finale de la coupe de France, en octobre, dans le but ultime de *"rouler avec les meilleurs"*, espère-t-il. Un autre rêve à réaliser... Qui sait ?

Prochain rendez-vous le 31 juillet Rallye de Gap racing et le 26 septembre à la Ronde Durance.

→ L'équipe recherche des sponsors
Contact : assoscam@gmail.com CAMinfos

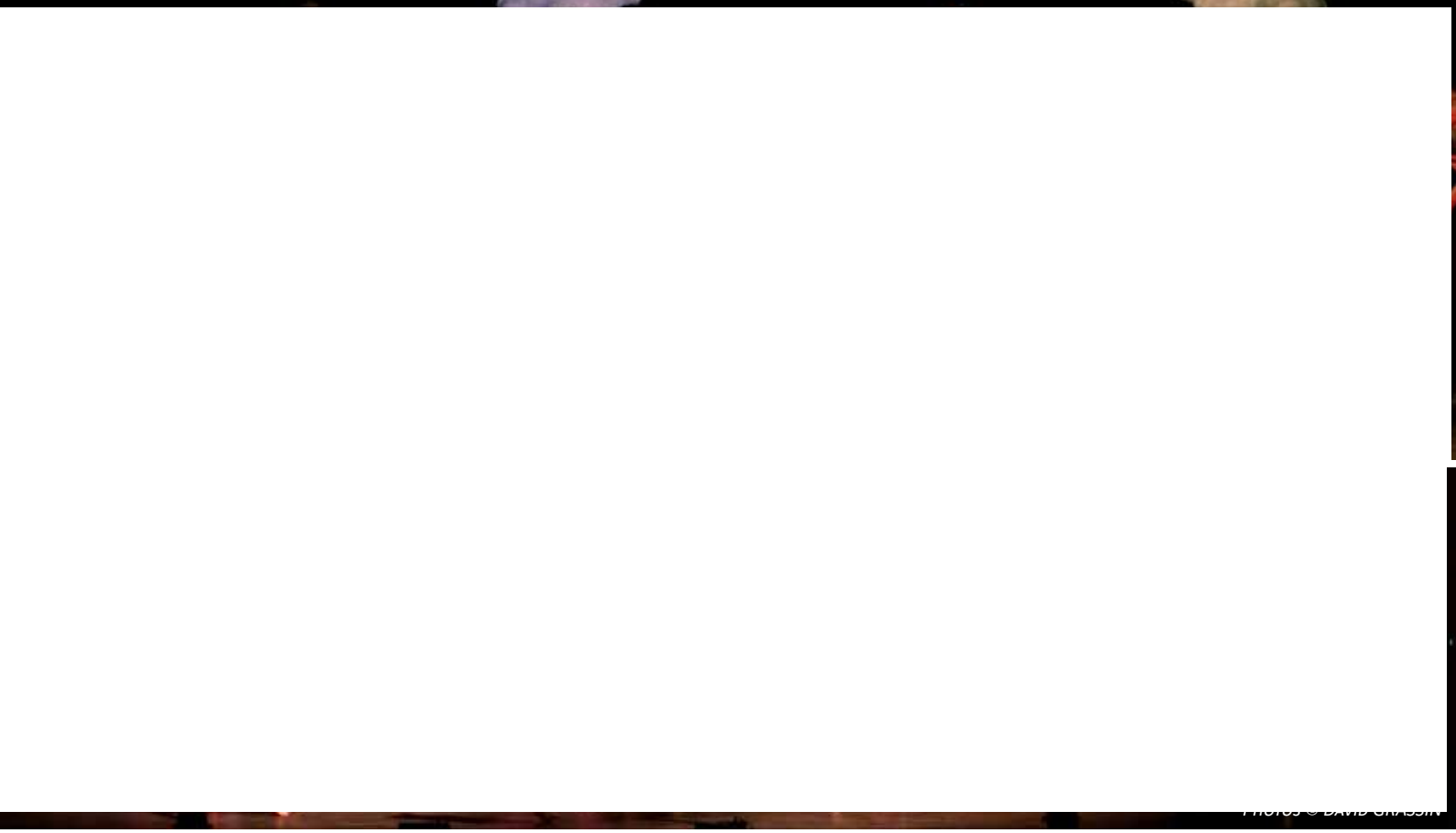


Du bronze pour Mathias Barros-Vallet à la Coupe du monde de course d'orientation

La saison internationale de sprint orientation bat son plein et le Meyrarguais, Mathias Barros-Vallet, vient de réaliser une nouvelle fois une performance majuscule au niveau international. Il est monté sur la troisième marche du podium pour la Coupe du monde de course d'orientation, organisée en juin, en Suède. Dans le sprint individuel, le Meyrarguais a montré son talent et sa puissance de course. Malgré une grosse hésitation en début de course, il a ensuite "déroulé" à haute vitesse pour venir prendre cette magnifique 3e place derrière les stars du sprint mondial le Norvégien Oscar Fosser et le Finlandais Tuomas Hekkila.

Mathias, issu du club de l'ACA Aix-en-Provence, a ainsi prouvé son talent qui tient à sa persévérance et aux rythmes effrénés d'entraînements quotidiens. Bravo à lui !

Les galas de danse de fin d'année



Photos © DAVID CHASSIN

Cette année, les danseuses de Diagonale ont transporté le public dans le monde des rêves. Elles ont donné leur spectacle de fin d'année *Quand je serai grande*, empreint de poésie, de rythme et d'émotions. Elles ont su partager des moments forts, intenses. Les émotions se sont décuplées en voyageant à travers leurs rêves les plus fous. Ce fut un joli moment de partage, de danse et d'échange ! Toute l'association se mobilise déjà pour la rentrée.

Infos : 06 19 44 68 03
diagonale.meyrargues@hotmail.fr



L'association Danse ta vie a donné son spectacle de fin d'année dans la salle des fêtes devant un public conquis. La grâce et l'émotion étaient au rendez-vous de cette belle rencontre. Danse ta vie reprend ses activités en septembre pour public valide et en situation de handicap : dansetavie@yahoo.fr









Les chorégraphies soignées, rythmées, empreintes de sensualité ont emporté le public venu nombreux au show de Rythme and Dance. Devant une salle comble, les danseuses ont investi la scène. Les costumes ont donné un goût d'exotisme à cette soirée qui a fait voyager le public aux rythmes des musiques et des percussions polynésiennes. Les activités -danse tahitienne, zumba (à la carte) et multidance- reprennent en septembre.

Infos : rythme.and.dance@gmail.com





Retour sur la nuit du conte : tout un poème !



La Nuit du conte a rassemblé de nombreuses personnes venues écouter les histoires en plein air des conteurs professionnels. Proposé par les Amis de la bibliothèque, ce rendez-vous se décline en plusieurs temps, dans plusieurs endroits. Il offre l'occasion de se laisser bercer par les contes le temps d'une soirée inoubliable.



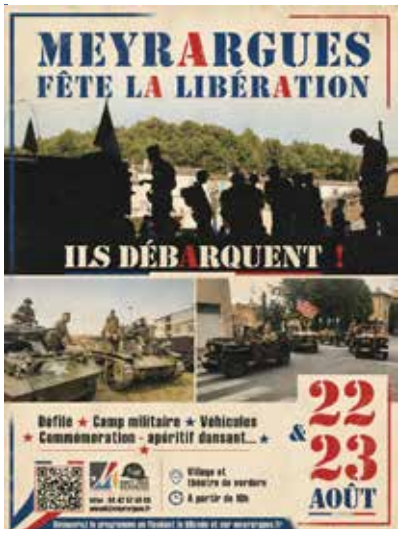
► MARCHÉ NOCTURNE
LE 8 AOÛT

Marché nocturne le 8 août proposé par Meyrargues Animations, à 19h, au théâtre de verdure. DJ et sardinade sur réservation (lire page 21).

► COMMÉMORATION EN HOMMAGE À NOËL VERAN
LE 8 AOÛT

Une commémoration en hommage à Noël Véran samedi 8 août au lieu-dit la Gastaude, à Mirabeau, à 11h.

► FÊTE DE LA LIBÉRATION
LES 22 ET 23 AOÛT



Meyrargues fête la Libération. Découverte d'un camp militaire, exposition de matériel et de véhicules (dont des véhicules blindés), défilé des troupes militaires dans les rues, commémoration, apéritif dansant, démonstration de danse, orchestre et balèti sont au programme. Samedi 22 août à partir de 14h et jusqu'au dimanche 23 août après-midi (lire page 20).

► SEMAINE BOULISTE
DU 18 AU 23 AOÛT

Concours de pétanque dans le cadre de la Saint-Louis, au théâtre de verdure. Inscription à 18h, début des concours à 19h (page 21).
→ *Contact : 06 34 27 02 53*

► FESTIVITÉS DE LA SAINT-LOUIS
DU 21 AU 23 AOÛT

Trois jours de festivités : spectacles, DJ live, soirée cabaret... La Fête foraine sera installée pendant les festivités (lire page 21).

► GUINGUETTES AU CHÂTEAU
JUSQU'AU 25 AOÛT

Tous les mardis de l'été, soirée guinguettes au château de Vauclaire (musique live, Dj set, dégustation).
→ *Infos : chateaudevauclaire.com*

► VISITE GUIDÉE DE L'AQUEDUC AU CHÂTEAU
LE 29 AOÛT



Le temps d'une visite exceptionnelle, les guides conférenciers de Secrets d'ici proposent de remonter le fil du temps. Au cours de cette promenade sensible, ils vous feront revivre les anecdotes, les récits et même les petits secrets de la famille de Valbelle.
Sur réservation: secretsdici.fr
09 71 33 57 96 - contacts@secretsdici.fr

► CONCERTATION PUBLIQUE MODIFICATION N°2 DU PLUi
JUSQU'AU 31 AOÛT

La concertation relative à la modification n°2 du PLUi est prolongée jusqu'au 31 août 2026 (lire page 13).

► FÊTE DES ASSOCIATIONS
LE 5 SEPTEMBRE

Fête des associations sur l'avenue de la République de 9h à 13h (lire page 22).

► CONCOURS DE PÉTANQUE
LES 12 ET 26 SEPTEMBRE



Concours de pétanque proposé par Meyrargues Animations au théâtre de verdure. Inscriptions à 18h, début des concours à 19h (page 20).
→ *Infos : 06 34 27 02 53*

► JOURNÉES DU PATRIMOINE
LE 20 SEPTEMBRE

Dimanche 20 septembre à 18h. Visite commentée et guidée "Meyrargues, le sentier de l'aqueduc". Partez sur les traces de l'aqueduc romain de Traconnade.
→ *Gratuit. Sur inscriptions en ligne sur secretsdici.fr - 09 71 33 57 96 ou contacts@secretsdici.fr*



Transports scolaires : on s'inscrit en ligne avant le 21 août !

Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2026-2027 ont démarré doivent être faites avant le 20 août sur www.lametropolemobilité.fr.
Il faut : télécharger les justificatifs demandés sur le compte personnel de l'enfant, choisir l'abonnement scolaire en fonction de ses besoins et de son profil et payer en ligne de façon sécurisée. L'abonnement choisi est rechargé à distance sur la carte de l'enfant. Pour une première inscription, la carte est envoyée à domicile.
Pour les inscriptions aux transports scolaires, hors métropole, dans la Région sud et obtenir le "Pass ZOU" (de 3 à 26 ans - abonnement de transport pour circuler à volonté dans les bus et trains du réseau régional ZOU consulter le site : zou.maregionsud.fr

- Inscriptions : lametropolemobilite.fr
- En cas de problème d'inscriptions : 0800 713 137 (gratuit)
- Service transports de Meyrargues : 09 71 09 55 14
Retrouvez les horaires des lignes scolaires sur meyrargues.fr

► BROCANTE ET VIDE-GRENIERS
LE 4 OCTOBRE

Vide-greniers et brocante organisés par l'association Animaux en périls, au théâtre de verdure, toute la journée
→ *Inscription pour participer sur animauxenperil13.fr - pascal.beraud3@wanadoo.fr ou 06 86 79 00 71.*

► FESTIVAL THÉÂTRE AMATEUR
DU 9 AU 11 OCTOBRE



Proposé par Festi'Val de Durance, à la salle des fêtes. Du 9 au 11 octobre à Meyrargues. Le 16 octobre à Jouques et les 17 et 18 octobre à Peyrolles (lire page 20).
→ *festivaldedurance1@gmail.com*

► OCTOBRE ROSE
LE 10 OCTOBRE

Dans le cadre d'Octobre rose une marche intergénérationelles est organisée le samedi 10 octobre à partir de 14h. Une loterie est aussi prévue. Les fonds récoltés seront reversés au profit de la Ligue contre le cancer (lire page 24).
→ *Infos : marie.verdu@meyrargues.fr*

► SOIRÉE DANSE COUNTRY
LE 31 OCTOBRE

Soirée country d'halloween proposée par The Ligoures Mountain men, à la salle des fêtes, à 19h30.
→ *ligouresmountainmen@hotmail.fr*

► COMMÉMORATION
LE 11 NOVEMBRE

Le cortège se rassemble à 11h, sur le parvis de la mairie pour se rendre aux monuments aux morts.

► LOTO NOCTURNE
LE 14 NOVEMBRE

Loto nocturne proposé par Meyrargues Animations à 18h, dans la salle des fêtes.
→ *meyrarguesanimations@gmail.com*

► ATELIERS BIEN-ÊTRE ET SOPHROLOGIE DU CCAS
DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE



Reprise des ateliers proposés par le CCAS. Première session avec des ateliers bien-être et sophrologie.
Le vendredi de 14h30 à 16h30 dans la salle des Oliviers.
- Les 13, 20 et 27 novembre 2026
- Les 4 et 11 décembre.

D'autres ateliers seront proposés jusqu'en juin.
→ *Ateliers sur inscription au CCAS : 06 61 64 89 52 ou ccas.emploi@meyrargues.fr*

Les horaires d'été de la médiathèque

À partir du 15 juillet jusqu'au 29 août, la médiathèque passe aux horaires d'été pour l'accueil du public selon les horaires suivants :
- Mardi : 8h-11h /16h-18h30
- Mercredi : 8h-12h/16h-18h30
- Jeudi : 8h-11h /16h-18h30
- Vendredi : 8h-11h /16h-18h30
- Samedi : 8h-12h

Elle sera fermée du samedi 8 août au 15 août 2026.

Les horaires du bureau de La Poste changent jusqu'au 22 août

LA POSTE

Le bureau de La Poste sera fermé du lundi 3 au samedi 8 août et tous les samedis du 11 juillet au 22 août.
Il reprendra ses horaires habituels à compter du 25 août :
Du mardi au samedi de 9h à 12h.
Fermeture le lundi.

LE BIM ET VOUS

Vous êtes entrepreneurs, artisans, professions libérales, commerçants... ? Vous souhaitez apparaître dans le BIM Contactez-nous : bim@meyrargues.fr

COLIS DE NOËL DU CCAS

Inscription obligatoire

Pour bénéficier des colis de Noël 2026, offerts par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus, il faut vous inscrire obligatoirement avant le 31 octobre. Ils seront distribués en décembre aux personnes inscrites, à la salle des fêtes.
→ *Inscrivez-vous au CCAS : 06 61 64 89 52 ccas.emploi@meyrargues.fr*

INAUGURATION LE 17 OCTOBRE

La population est invitée à la cérémonie d'inauguration de "Meyrargues ambassadrice du don d'organes" avec le dévoilement des plaques symbolisant cette action. samedi 17 octobre à 17h en mairie. (lire page 24)



Zoom sur les soirées au bar de La Poste...

Les soirées "foot", au bar de La Poste, ont eu cette saveur de retrouvailles conviviales entre voisins, entre amis ou en famille. La Bar de la Poste a proposé de venir profiter de soirées d'été pour suivre la coupe du monde autour d'un repas ou d'un apéritif. Et les fans étaient au rendez-vous ! Sous cette même formule, la bar a invité les Meyrarguais à se retrouver pour la fête de la musique et la fête nationale, le 13 juillet. Le dance floor improvisé devant le bar a vite été investi dans une ambiance familiale et festive qu'il fait bon de retrouver au cœur du village.



.... et la fête de la musique

La fête de la musique, proposée par Meyrargues Animations, s'est déroulée le 20 juin au théâtre de verdure avec un concert du groupe Atoll. ►









◄ Au Napoli, le 21 juin pour la fête de la musique, des tables étaient dressées à l'extérieur pour profiter d'une soirée pizza musicale, avec le groupe Atout Zik.



Spectacle acrobatique, musical et aérien par la Cie "Ce qui nous lie", proposé par la médiathèque.

Exposition Manifestampes à la Cave de l'ours, proposée par Synthèse.



© JACQUELINE POGGI

Mairie : 04 42 57 50 09 ou *accueil@meyrargues.fr*
Lundi, mardi, jeudi : 8h - 12h
Mercredi, vendredi : 8h - 12h /14h -18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - 06 61 64 89 52
ccas.emploi@meyrargues.fr
Lundi : 8h30 - 12h/13h30 - 17h. Mardi : de 8h30 - 12h.
Jeudi : 8h30 - 12h/13h30 - 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h/13h30 - 18h.

Permanences sur rendez-vous :
Architecte conseil Caue :
Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12
Mission locale : 04 42 61 92 50 (*2e et 4e jeudi du mois)*
Conciliateur de justice : sur rdv : 04 42 57 50 09
(le 3e jeudi du mois - 9h30 à 12h - au CCAS)
Assistante sociale : 04 13 31 84 10 *sur rdv*
CCAS : Fabienne Malyszko (adjointe aux affaires sociales) via le formulaire en ligne sur meyrargues.fr
Maire : sur rendez-vous le mercredi matin : formulaire en ligne sur meyrargues.fr ou 04 42 57 50 09
Députée d'Aix et du pays d'Aix :
Gérault Verny : gerault.verny@assemblee-nationale.fr
Conseiller départemental du canton de Trets :
Arnaud Mercier : arnaud.mercier@departement13.fr

Réservations de salles et/ou de matériel :
1 - Avant toute réservation, vérifier la disponibilité d'une salle en appelant le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88
Les salles (en location) sont déjà équipées de matériel
2 - Confirmer votre réservation en ligne sur meyrargues.fr
Contact : *gymnase@meyrargues.fr*
Pour réserver uniquement du matériel, contactez les services techniques : 06 10 87 78 70. Puis réservez sur meyrargues.fr

Urbanisme : 04 42 57 58 12
urbanisme@meyrargues.fr
Uniquement sur rendez-vous : le lundi : 8h-12h.
Le mercredi : 14h-18h et le vendredi : 8h à 12h

Médiathèque : *www.mediatheque-meyrargues.fr*
04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr
Horaires : Mardi, jeudi, vendredi : 16h - 18h30
Mercredi et samedi : 9h - 13h/15h - 18h30

Enfance :
Élémentaire : 04 42 57 51 56
Maternelle : 04 42 57 53 22
Crèches : 04 42 63 47 52
Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64
Centre de loisirs : 06 29 21 30 64 ou 06 62 96 48 39
- *centredeloisirs@meyrargues.fr*
- *enfance-meyrargues@lecgs.org*
Assistantes maternelles :
Liste disponible en mairie et sur meyrargues.fr rubrique "famille et solidarité"

Foyer de l'Âge d'or :
Foyer de l'Âge d'or : 04 13 91 07 03

Bulletin d'informations municipales (BIM) :
04 65 15 25 21 - *bim@meyrargues.fr*

Correspondante locale de La Provence :
Jennifer Deleplace : *jd.laprovence@gmail.com*

Taxi (conventionné transport médical) :
Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Vacances scolaires : Été : du 4 juillet au 31 août 2026 - Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre 2026

DÉCHETS

Horaires déchetterie :
Chemin de l'Espougnac.
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Dimanche et jours fériés : fermée.
Ramassage des encombrants :
par la Métropole sur rdv 0800 94 94 08 (gratuit) - du lundi au vendredi 8h à 18h30 (hors jours fériés) et le samedi 7h30 à 17h30.
Infos déchets/réclamations/composteur :
Métropole : 0800 94 94 08

NUMÉROS UTILES

Santé

Centre anti poison : 04 91 75 25 25
Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82
Urgences dentaire : 0892 566 766
Urgences hôpital d'Aix : 04 42 33 90 28
Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42
Hôpital privé de Provence : 04 42 33 88 00
SOS Mains clinique Axium : 04 42 23 10 10
Pharmacie du village : 04 42 57 50 16
Pharmacies de garde : 3237
Médecin : Dr Vincent : 04 42 57 51 98
Centre médical Peyrolles : 04 42 51 07 30
(du lundi au samedi de 9h à 20h)
SOS médecin : 3624
Médecin de garde : 04 42 26 24 00
SOS Vétérinaire : 0899 700 680

Kinésithérapeutes :
Luc Walle : 04 42 57 59 43
Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23
Infirmières :
Cabinet Martin : 06 27 63 64 96
Marion Rougier : 06 14 01 84 78
David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 06 68 63 08 09

Secours - Sécurité
Pompiers : 18 - Police : 17 - Samu : 15
Gendarmerie Peyrolles : 04 42 57 80 09
Police municipale : 04 42 57 58 22
police@meyrargues.fr
Urgences ERDF : 09 726 750 13
GRDF : 0800 47 33 33

GRAND SITE DE FRANCE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE
04 42 64 60 90

ACCÈS AUX MASSIFS
carte : risque-prevention-incendie.fr/13

Des actes pour Meyrargues

Depuis quatre mois, notre équipe municipale est pleinement engagée pour transformer les engagements pris en réalisations concrètes au service de Meyrargues. Notre majorité est à l'œuvre avec une priorité : répondre aux besoins des Meyrarguais par des actions concrètes et utiles.
Face aux fortes chaleurs, nous avons fait de la climatisation des écoles un impératif. Cet engagement est aujourd'hui tenu. De nombreux travaux d'entretien ont également été réalisés dans les écoles maternelle et élémentaire afin d'améliorer le quotidien de nos enfants et des équipes éducatives.
Nous avons créé un comité réunissant élus et habitants. Déjà mobilisé, il a organisé la Grande braderie, un moment convivial et solidaire qui a permis de soutenir la Croix-Rouge. Grâce à son implication, Meyrargues devient ambassadrice du don d'organes et participera également à l'opération Octobre Rose.
La solidarité demeure au cœur de notre action. Pendant les périodes de canicule, des permanences d'élus ont été assurées au foyer de l'Âge d'or afin d'accompagner les personnes les plus vulnérables. Nous remercions le CCAS pour son engagement auprès des habitants. Nous saluons également l'action de nos sapeurs-pompiers, de notre Réserve communale de sécurité civile et de l'ensemble des forces de sécurité, notamment la police municipale et la gendarmerie, qui veillent sur notre village, nos massifs et nos manifestations durant cette période estivale.
Par ailleurs, la réfection de la toiture du foyer de l'Âge d'or a été achevée, des travaux de voirie ont été engagés et des opérations de débroussaillement ont été réalisées pour renforcer la protection de notre commune face aux risques naturels.
Notre conception de l'engagement municipal repose sur le travail, la proximité et les résultats. Le débat démocratique est une richesse essentielle à la vie de notre commune, et c'est par l'écoute, le dialogue et l'action que nous construisons ensemble son avenir. Parce que Meyrargues mérite une action constante et responsable, nous poursuivrons avec détermination notre engagement au service de tous les Meyrarguais.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

Merci Erik Delwaulle, pour votre engagement au service de Meyrargues

Lors du conseil municipal du 25 juin, M. Erik Delwaulle a annoncé son départ de ses fonctions de Directeur général des services de la commune de Meyrargues.
Ce départ constitue une nouvelle étape dans une période de transition qui semble se prolonger pour la majorité municipale. Après plusieurs mois de mandat, l'absence d'un adjoint et, désormais, le départ du Directeur général des services amènent à s'interroger sur la capacité de la majorité en place à assurer une organisation communale stable et pleinement opérationnelle, aujourd'hui marquée par une certaine lenteur dans sa mise en œuvre.
Nous formulons le vœu que la rentrée permette enfin d'engager des actions concrètes et de donner un nouvel élan à une municipalité désormais installée depuis plusieurs mois, dans l'intérêt des Meyrarguais.
Aujourd'hui, nous souhaitions simplement saluer publiquement le travail accompli par Erik Delwaulle pendant toutes ces années au service de notre commune.
Le Directeur général des services occupe une place essentielle dans une collectivité territoriale. Les élus définissent les orientations politiques, prennent les décisions et rendent compte devant les citoyens. Le DGS est, quant à lui, le garant de leur mise en œuvre administrative. Il assure la continuité du service public, coordonne l'action des services municipaux, veille à la bonne application des décisions du conseil municipal.
Ces missions exigent de nombreuses qualités : une parfaite connaissance du terrain, des collectivités territoriales, de la rigueur, de la disponibilité et surtout un sens aigu du de l'écoute et du dialogue. Pour Erik, ces qualités ont été exercées dans la discrétion, loin de la scène publique mais au plus près de nos agents communaux. Ce qui a sans doute le plus caractérisé Erik Delwaulle au cours des onze années passées à Meyrargues, c'est l'attention constante qu'il a portée à la dimension humaine du management.
À M. Erik Delwaulle, nous adressons nos plus chaleureux remerciements et nos meilleurs vœux de réussite pour la suite de son parcours professionnel.

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues choisir le bon sens"
choisirlebonsens@gmail.com
06 13 92 02 41

Meyrargues : et si on parlait d'avenir ?

Quatre mois après les élections municipales, le constat est amer : les (rares) décisions se prennent sans les habitant·es.
Les comités extra-municipaux, censés associer les Meyrarguais·es à la vie locale, restent réservés aux proches de la majorité.
Le comité des fêtes fonctionne sans consultation. Les conseils municipaux se succèdent sans que les grandes orientations de la commune ne soient débattues.
Pendant ce temps, le village s'interroge sur son avenir économique : les commerces du centre continuent de fermer, toujours pas de marché hebdomadaire, et le plateau de la Plaine, pourtant à fort potentiel, reste sans projet global.
Et nos jeunes ? Aucun espace, aucun accompagnement éducatif n'est proposé aux plus de 11 ans. Les communes voisines ont des services jeunesse structurés. Pour exemple, Jouques, Peyrolles et Saint-Paul-Lez-Durance viennent de renouveler leur partenariat avec le Collège de Peyrolles autour du développement durable (lutte contre le gaspillage alimentaire, éducation à la citoyenneté et à l'écologie). Meyrargues, elle, reste absente.
Pour la quatrième année consécutive, la seule réponse municipale à la jeunesse est un arrêté de couvre-feu estival. Le signal envoyé n'est pas "nous vous accompagnons" mais "nous vous interdisons". Une mesure qui stigmatise toute une génération pour les actes de quelques-uns, et qui les empêche de sortir quand la chaleur devient enfin supportable. Pour beaucoup, ce sera le souvenir le plus concret laissé par leur commune pendant leur adolescence. On peut, on doit faire mieux.
Nous portons une autre vision : une commune qui associe ses habitant·es, qui investit dans sa jeunesse et pense son développement. En tant qu'élu·es minoritaires, ce n'est pas à nous de décider - mais à nous d'insister sur ces sujets majeurs et interpeller la majorité pour que ces chantiers s'ouvrent enfin sérieusement.
Meyrargues mérite d'autres ambitions que l'immobilisme.

Christian Salque et Florence Guillemant - Meyrargues Citoyenne et Solidaire
Retrouvez toute notre actualité sur www.meyrarguescitoyenneetsolidaire.fr et suivez-nous sur Facebook et Instagram.

De avril à juin 2026

Ils sont nés :

- CHARTON Nathan, Jacques, le 15 avril à Aix
- DOCHY Julien, Louis, le 22 avril à Aix
- DUPUY Suzanne, Louise, le 5 mai à Aix

Ils se sont mariés :

- Nicolas, Bruno, René CHIAPPERO et Ornella, Emilienne, Denise COZZI, le 2 mai
- Nicolas, André, Yves, Jean-Marie ACHERÉ et Gwendoline, Lucie, Bernadette MARCHAND, le 15 mai
- Lisa LA ROCCA et Guillaume, Elie, Adrien, Nicolas DURET, le 23 mai
- David, Emmanuel, Léon ALESSANDRINI-MUNOZ et Annabel, Clémence Coralie RIBA, le 13 juin
- Alix, Jacqueline, Elisabeth, Marie, Joseph de CRECY et Thomas, Marc PETITBERGHEIN, le 19 juin
- Joan, Pierre VIVINUS et Sarah, Elise, Bérangère CANIVET, le 26 juin

Ils nous ont quittés :

- Pierre, Marcel, Raymond BLANCHARD, le 5 avril à Brignoles
- Pilar GUERRERO SANDOVAL veuve GUERRERO, le 7 avril à Ventabren
- Jennifer, Sylvie, Valérie GINESTET épouse DONADIO, le 15 avril à Meyrargues
- Michel CAUCHI, le 18 avril à Pertuis
- Monique MANNA veuve FENECH, le 21 avril à Pertuis
- Boris, Christophe, Michaël, Luka BOSNJAK, le 23 avril à Meyrargues
- Jean, Claude GARCIN, le 23 avril à Marignane
- Maurice GARCIA, le 21 janvier à Carcassonne
- Jean-Marie, Auguste PAUL, le 7 juin à Marseille 9e
- Georges, Adrien, Claude DURAND, le 17 juin 2026 à Meyrargues
- Jany, Sylvette, Louise TIMMERMANS veuve DURAND, le 26 juin à Meyrargues
- Claude, Emile DERAUX le 29 juin à Meyrargues
- Corine, Odette, Roberte DOUTAZ veuve VARENE, le 29 juin à La Roque-d'Anthéron

HOMMAGE À GEORGES ET JANY DURAND

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'affection et de soutien témoignées lors du décès de notre père Georges, puis de celui de notre mère, Jany, nous vous adressons nos plus sincères remerciements. Vos pensées, votre présence, vos messages, vos fleurs et vos gestes de réconfort ont été d'un grand soutien dans cette double épreuve.

Leurs enfants, Martine, Muriel,
Gilles & Thierry DURAND,
leurs petits-enfants et leurs arrière-petits-enfants.



FÊTE DES ASSOCIATIONS

Rencontrez, échangez, participez !

SAMEDI

5

SEPTEMBRE

2026

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

DE 9H À 13H

Venez découvrir la richesse de la vie associative locale : sport, culture, loisirs, solidarité, environnement...

Il y en a pour tous les goûts !



MEYRARGUES

Venez nombreux !

SOUTENONS NOS ASSOCIATIONS, ELLES FONT VIVRE NOTRE VILLAGE !